

GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE

PRIORITÉS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT
POUR LA PÉRIODE 2014-2016

Mai 2013


ÉTATS-UNIS
BAHAMAS
CUBA
MEXIQUE
HAÏTI
RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE
JAMAÏQUE
PORTO RICO
BÉLIZE
GUADELOUPE
GUATEMALA
HONDURAS
MARTINIQUE
EL SALVADOR
BARBADE
NICARAGUA
TRINIDAD
ET TOBAGO
COSTA RICA
COLOMBIE
VÉNÉZUELA
PANAMA
GUYANE



GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE

PRIORITÉS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT
POUR LA PÉRIODE 2014-2016

Mai 2013


CUBA
Île-à-la-Tortue
Océan Atlantique
Port-de-Paix
Saint-Louis-du-Nord
Borgne
DÉPARTEMENT DU NORD-OUEST
Môle Saint-Nicolas
Cap-Haïtien
Fort-Liberté
Gros-Morne
Limbé
Acul-du-Nord
DÉPARTEMENT DU NORD
Trou-du-Nord
Plaisance
Grande-Rivière-du-Nord
Ouanaminthe
Marmelade
Gonaïves
Vallières
Saint-Raphaël
Mer des Caraïbes
Dessalines
DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE
Hinche
Cerca La Source
Saint-Marc
DÉPARTEMENT DU CENTRE
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Mirebalais
Lascahobas
La Gonâve
Anse-à-Galets
Arcahaie
Jérémie
Grande Cayemite
Croix-des-Bouquets
Port-au-Prince
Corail
Péninsule de Baradères
DÉPARTEMENT DE L'OUEST
Anse-à-Veau
Léogâne
Baradères
Anse-d'Hainault
DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE
DÉPARTEMENT DES NIPPES
Miragoâne
Île de la Navase
DÉPARTEMENT DU SUD
DÉPARTEMENT DU SUD-EST
Aquin
Jacmel
Belle-Anse
Chardonnières
Bainet
Les Côteaux
Les Cayes
Île-à-Vache
Port-Salut
Mer des Caraïbes
N
Chefs-lieux
Département
Arrondissement
Limites
Nationale
Département
Arrondissement
Source:
CNIGS en collaboration avec le Groupe IBI/DAA Inc.
Projection: UTM Zone 18N. Datum: WGS84

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL 15

L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 25

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI 51

L'ÉNERGIE 73

L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 79

LE SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PLANIFICATION, LA GESTION ET LE SUIVI DU DÉVELOPPEMENT 87



PRIORITÉS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT / **INTRODUCTION**



PRIORITÉS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT / **INTRODUCTION**

1. Les autorités nationales sont engagées dans **la mise en œuvre du *Plan Stratégique de Développement d'Haïti*** (PSDH) dont l'objectif principal est de faire d'Haïti un pays émergent d'ici 20 ans. Afin d'atteindre cet objectif général, elles ont décidé de financer des priorités d'intervention devant permettre à court terme une plus grande justice sociale, une plus grande valorisation de l'environnement et des ressources naturelles nationales ainsi qu'une forte création d'emplois, tout en dynamisant l'économie et en réformant graduellement l'État, notamment en prévoyant un soutien renforcé du secteur privé.

2. Il s'agit de **mettre Haïti sur la voie d'un véritable développement durable**. Il s'agit également d'augmenter rapidement les ressources fiscales de l'État afin d'accroitre ses capacités d'intervention et de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide externe. À ces fins, pour mettre Haïti sur une trajectoire de croissance accélérée et équilibrée de l'économie, un important programme d'investissement et des politiques et réformes appropriées devront dynamiser les secteurs porteurs à forte valeur ajoutée que sont l'agriculture et l'agro-industrie, l'industrie manufacturière et industrielle, le tourisme, le bâtiment, les travaux publics et l'énergie. La stabilité politique, le renforcement de l'État de droit, la construction de consensus sociaux et un cadre légal incitatif vont rendre le pays davantage «*open for business*».

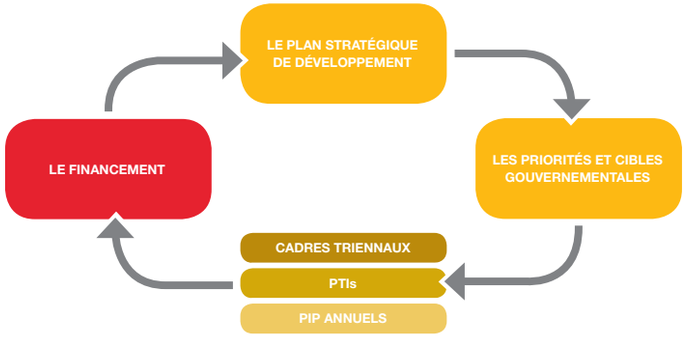
3. Les autorités nationales ont initié l'élaboration d'un ***Cadre Triennal de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté 2014-2016***, qui sera le premier outil de mise en œuvre du PSDH. L'élaboration de ce Cadre Triennal sera finalisée en juin 2013. Il présentera :
 - la situation de référence du développement économique et social du pays;
 - l'état de la pauvreté;
 - l'aperçu des ressources externes d'appui post-séisme;
 - le nouveau cadre de planification, de programmation et de gestion du développement;
 - les grandes orientations du développement à long terme;
 - les grandes orientations macroéconomiques pour 2014-2016;
 - les orientations et objectifs poursuivis pour la période;
 - les résultats escomptés, les indicateurs de performance et les cibles annuelles;
 - la stratégie de financement, incluant notamment un élargissement de l'assiette fiscale et une perception plus efficace, la constitution de leviers financiers par l'exploitation de potentiels économiques reconnus et un appel à l'investissent privé étranger et national dans le domaine des équipements et des infrastructures;
 - les principaux paramètres de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du cadre triennal, et
 - le ***Programme Triennal d'Investissement*** (PTI), incluant une présentation des projets qui seront respectivement inclus aux ***Programmes d'Investissement Publics*** (PIP) 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

4. Le Programme Triennal d'Investissement et les Programmes d'Investissement Publics 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 **incluront des projets déjà initiés, et dont il faut assurer la finalisation, et de nouveaux projets à mettre en œuvre découlant des priorités gouvernementales**. Le PTI inclura des projets dont le financement est déjà convenu avec des partenaires internationaux ainsi que des projets à financer, en tout ou en partie, par le secteur privé, ce qui réduira d'autant les investissements requis. Plusieurs projets proposés devraient être mis en œuvre dans le cadre de Partenariat Public-Privé.

5. Le schéma suivant illustre **le cadre actuel de planification du gouvernement**. Sommairement, des priorités mettant en œuvre le PSDH ont été identifiées, lesquelles seront intégrées dans le Cadre Triennal de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté 2014-2016 et, conséquemment, dans le Programme Triennal d'Investissement et dans les Programmes d'Investissement Publics 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, qui sont tous des instruments de mise en œuvre du PSDH. Le financement des projets y relatifs permettra de mettre Haïti sur la voie d'un développement plus durable et d'un pays émergent d'ici 20 ans. Enfin,

la réalisation des projets changera l'image du développement en Haïti, ce qui nécessitera une actualisation du PSDH dans trois ans. Un nouveau Cadre Triennal de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté 2017-2019 sera alors proposé aux partenaires du développement d'Haïti.

Le cadre de planification actuel



6. Le gouvernement proposera prochainement un ***Programme Triennal d'Investissement 2014-2016*** **de l'ordre de 6 milliards de dollars américains**, dont plus de 80 % seront affectés à la mise en œuvre des priorités d'intervention présentées ci-dessous. Les autres investissements sont réservés pour d'autres responsabilités de l'État. Ce montant inclut les projets dont le financement est déjà convenu avec des partenaires internationaux et ceux mis ou à mettre en œuvre sur trésor public.

7. Depuis le début du présent mandat présidentiel, une priorité a été accordée aux interventions post-séisme et à la mise en place de diverses mesures faisant partie du « paquet social » du gouvernement. D'importants efforts nationaux et internationaux ont donc déjà été consentis en la matière et d'autres le seront au cours des prochaines années. Pour les autorités nationales, il est primordial que l'ensemble des acteurs du développement d'Haïti, poursuivent la convergence de plusieurs de leurs efforts sur l'accroissement de **l'accès aux services sociaux de base**, notamment pour les plus démunis.

8. D'autres efforts de chacun des partenaires du développement d'Haïti ont bien entendu ciblé d'autres secteurs d'intervention. Afin d'atteindre des résultats à la hauteur des enjeux exprimés, les autorités nationales ont décidé d'accorder dès maintenant une plus grande priorité :

 - à **la création d'emplois**, qui est à la fois un vecteur premier de croissance économique, d'intégration sociale et d'allègement des pressions sur l'environnement, et qui nécessite la mise en place d'équipements et d'infrastructures elles-mêmes génératrices d'un grand nombre d'emplois;
 - à **la protection et valorisation de l'environnement**, pour assurer sa durabilité, accroitre ses attraits, améliorer le cadre de vie et réduire notre vulnérabilité; et
 - au renforcement de **l'État de droit**, de façon à améliorer la gouvernance des services publics, à rapprocher les services des citoyens et à accroitre les capacités et l'autonomie locales.

9. Le Gouvernement a donc fait le choix stratégique d'accroitre la valeur des investissements ciblant la mise en œuvre :

 - de **projets porteurs** en termes de protection et de valorisation des ressources naturelles, de réduction de la vulnérabilité environnementale du territoire et de la population, de croissance accélérée et équilibrée de l'économie, de réduction de la pauvreté, et d'accroissement de l'autonomie d'action de la population et des entreprises dans une société plus libérale et plus ouverte;
 - de **projets structurants** qui encouragent l'égalité hommes/femmes, la lutte contre l'exclusion sociale, l'amélioration des conditions d'habitat, la sécurité alimentaire et assurent une meilleure gestion du foncier et des risques et désastres;
 - de **projets favorisant l'équilibre territorial** et contrecarrant la centralité de Port-au-Prince à travers la mise en place de pôles régionaux et locaux de développement sur l'ensemble du territoire; et
 - de **projets ayant de multiples effets de levier**, générateurs de richesse collective et d'opportunités de développement individuel.

10. Le gouvernement de la République d'Haïti a retenu **cinq (5) priorités** sur lesquelles il désire concentrer de nombreux efforts. Leur mise en œuvre aura des impacts positifs majeurs, tant nationaux que régionaux et locaux :

 - sur la gouvernance d'ensemble du pays et l'augmentation des capacités d'intervention dans toutes les Communes et Sections communales du pays;
 - sur la structuration du territoire et la protection/valorisation des écosystèmes et des ressources naturelles;
 - sur l'élévation du niveau et des conditions de vie de la population et l'amélioration des conditions d'habitat de centaines de milliers de personnes, et
 - sur l'accès aux services sociaux.

11. Le tableau ci-contre présente ces priorités du gouvernement pour la période. Le tableau indique aussi les budgets d'investissement requis sur trois ans afin de poursuivre ou initier la mise en œuvre de chacune d'elles. Tel qu'indiqué au tableau n° 1 sur les priorités gouvernementales, le **financement total requis sur la période de trois ans est de l'ordre de 5,1 milliards de dollars américains**, soit 1,7 milliards de dollars américains en moyenne par année. Afin d'atteindre ces cibles, Haïti aura besoin du concours de ses partenaires du développement, tant de la coopération externe dans son double rôle d'aide publique au développement et d'appui au secteur privé, que du secteur privé lui-même.

12. La **ventilation annuelle** de ces sommes est croissante. Selon les cas, des études ou plans d'affaires devront être réalisées avant de mettre en œuvre plusieurs des projets proposés et la capacité d'absorption nationale devra être accrue. Il serait préférable que nos partenaires internationaux envisagent, lorsque possible et pertinent, la réalisation de projets « clé en main » afin d'accélérer leur mise en œuvre. Compte tenu des délais d'exécution envisageables, il est à prévoir que la réalisation de certaines des interventions proposées débordera sur une quatrième année d'exécution.

13. Les **tableaux, les cartes et les illustrations qui suivent**, présentent, priorité par priorité, leurs objectifs généraux, leurs composantes principales et secondaires, les interventions ciblées par composante, le financement requis sur la période et les engagements subséquents par composante.

	PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES	COMPOSANTES PRINCIPALES	INVESTISSEMENTS REQUIS SUR 3 ANS (US$)
1	L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	• L'accès à l'éducation (509,5 M$) • L'accès à la santé (663,5 M$) • L'accès aux services sociaux (210 M$) • L'accès à la culture (43 M$) • L'amélioration de la qualité de l'habitat (600 M$)	**2 026 M$**
2	L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	• La protection et la mise en valeur de l'environnement (260,5 M$) • La mise en place du réseau de transport national (1 042,5 M$) • La structuration du corridor Cap-Haïtien/Ouanaminthe (102 M$) • Le développement et l'aménagement de la périphérie Nord de Port-au-Prince (143 M$) • La reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince et de sa cité administrative (265 M$)	**2 000 M$**
3	L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI	• La mise en œuvre de projets structurants à haute intensité de main d'œuvre (90 M$) • La modernisation et dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (315 M$) • Le développement des secteurs manufacturier, industriel, commercial et des services (101,5 M$) • Le développement touristique de la côte nord-ouest de l'Île (6,2 M$) • Le développement urbain et touristique de Jacmel (42 M$) • Le développement urbain et touristique de l'axe Aquin/Côtes-de-Fer (36,1 M$) • Le développement urbain et touristique de l'Île-à-Vache (54,5 M$) • La mise en place d'un réseau d'écotourisme, d'ethnotourisme et de tourisme d'aventure (13 M$)	**658 M$**
4	L'ÉNERGIE	• L'accroissement de la couverture énergétique (174 M$)	**174 M$**
5	L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE	• La gouvernance nationale (86,5 M$) • La gouvernance et le développement local (105,5 M$) • La société civile (9 M$))	**201 M$**
		Total	**5 058,8 M$**

PRIORITÉ Nº 1 / L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Satisfaire les besoins sociaux de base de la population
- Favoriser l'inclusion sociale sous toutes ses formes
- Assurer l'accès à l'éducation fondamentale
- Accroître l'accès à l'éducation secondaire, professionnelle, technique et universitaire
- Accroître l'accès aux services de santé
- Éradiquer les maladies endémiques et infectieuses
- Mettre en place des programmes sociaux adaptés et évolutifs
- Favoriser le sport et le loisir comme vecteur d'intégration sociale et d'action civique
- Valoriser la culture et le patrimoine culturel à des fins identitaires, récréotouristiques et touristiques
- Rénover l'habitat et les infrastructures de base



PRIORITÉ Nº 1 / L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
L'accès à l'éducation	La scolarisation universelle à l'échelon fondamental 	Le financement et l'opérationnalisation du Fonds National de l'Éducation (FNE)	80	80	80	240		240
		La réhabilitation / construction de 30 écoles publiques fondamentales	15	15	15	45		45
		La formation continue et accélérée des maîtres	5	5	5	15		15
		L'implantation d'un système e-éducation pour palier à l'insuffisance de personnel et au déficit d'infrastructures dans les écoles fondamentales	5	5	5	15		15
		Sous-total	**105**	**105**	**105**	**315**		**315**
	La généralisation des services de cantines scolaires	La fourniture d'intrants alimentaires aux réfectoires / cantines scolaires au fondamental public et privé	22	22	22	66		66
		L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'achat de produits locaux pour les intrants des cantines scolaires	1	1	1	3		3
		Sous-total	**23**	**23**	**23**	**69**		**69**
	La scolarisation secondaire, professionnelle, technique et universitaire	La réhabilitation / construction de lycées	8	8	8	24		24
		La réhabilitation / construction de centres de formation professionnel et technique	15	15	15	45		45
		La réhabilitation / construction de campus universitaires	4	8	16	28	52	80
		La formation des surâgés et des enfants restés hors système	2,5	2,5	2,5	7,5		7,5
		L'éradication de l'analphabétisme	7	7	7	21		21
		Sous-total	**36,5**	**40,5**	**48,5**	**125,5**		**177,5**

La scolarisation universelle à l'échelon fondamental

	PÔLE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	COMMUNES	SECTIONS COMMUNALES
EFACAP			
Lycées			
Écoles Fondamentales			
Classes de formation pour surâgés et enfants restés hors système			
Services de cantines scolaires			
Prise en charge de la petite enfance			
Alphabétisation et post alphabétisation			
Promotion de l'égalité de genre dans l'éducation			















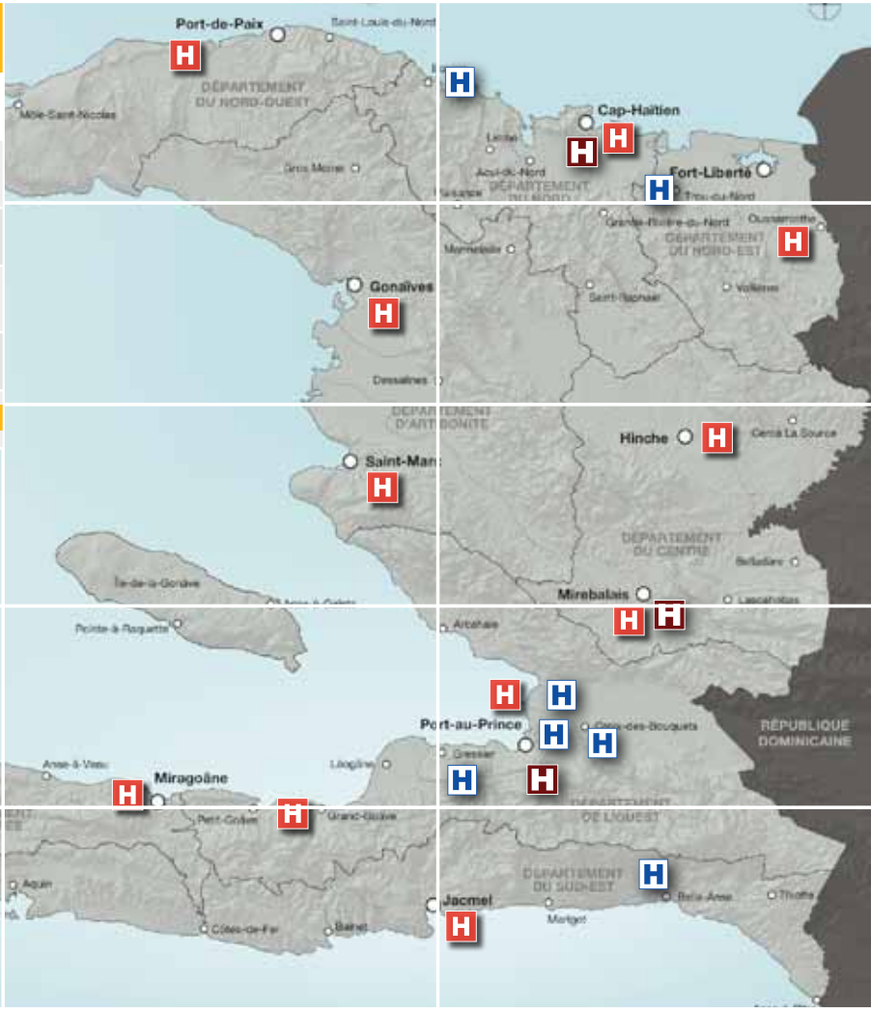
PRIORITÉ Nº 1 / L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
L'accès à la santé	La mise en place progressive d'une assurance santé universelle	La financement et l'opérationnalisation du programme d'assurance-santé (la carte rose)	10	15	20	45		45
		Sous-total	**10**	**15**	**20**	**45**		**45**
	La lutte contre les maladies endémiques et les épidémies	La mise en œuvre annuelle de campagnes nationales de prévention et de vaccination	70	70	70	210		210
		La mise en œuvre de programmes d'information / sensibilisation en milieu scolaire sur l'hygiène	1	2	2	5		5
		L'éradication graduelle du choléra	20	25	30	75		75
		L'accroissement graduel de la lutte contre le VIH et les MST	30	35	40	105		105
		L'accroissement graduel de la lutte contre la filariose, la malaria et le paludisme	20	25	30	75		75
		Sous-total	**141**	**157**	**172**	**470**		**470**
	La mise en place d'équipements de santé	La réhabilitation / construction d'hôpitaux	40	40	40	120		120
		La réhabilitation / construction de centres de santé avec lits	1,5	1,5	1,5	4,5		4,5
		La réhabilitation / construction de centres de santé sans lits	1,5	1,5	1,5	4,5		4,5
		La réhabilitation / construction de centres de santé spécialisés	6	6	6	18		18
		Approvisionnements en matériels et équipements médicaux	0,5	0,5	0,5	1,5		1,5
		Sous-total	**49,5**	**49,5**	**49,5**	**148,5**		**148,5**

La mise en place d'équipements de santé

	GRANDS PÔLES	PÔLES RÉGIONAUX	PÔLES LOCAUX	COMMUNES	SECTIONS COMMUNALES
Centres Hospitaliers Universitaires (CHU)					
Hôpitaux de Référence (HR)					
Hôpitaux Communautaires de Référence (HCR)					
Centre de santé avec lits (CAL)					
Centre de santé sans lits (CSL)					





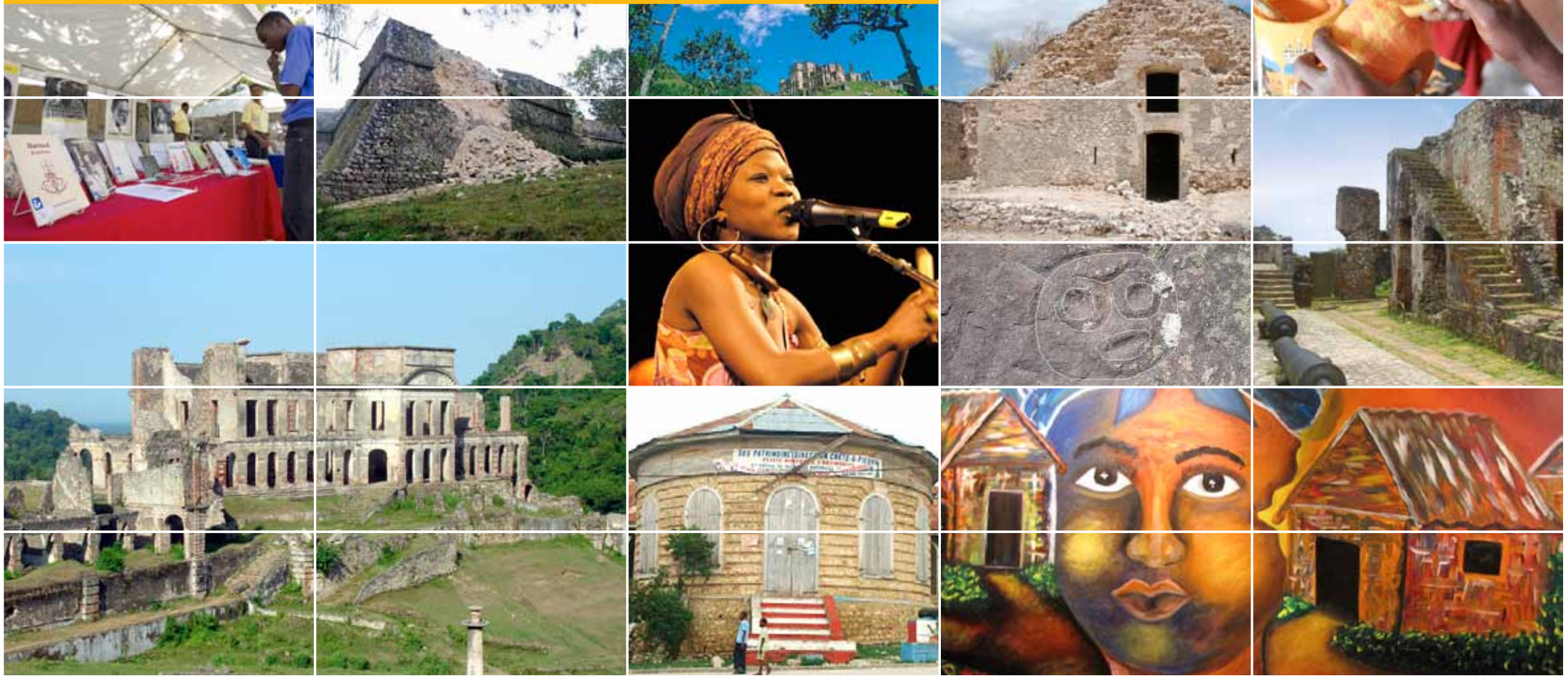
PRIORITÉ Nº 1 / L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
L'accès aux services sociaux	**La mise en œuvre progressive d'une assistance sociale nationale**	Le financement et l'opérationnalisation de divers programmes sociaux tels : TI-MANMAN CHERI, PANYE SOLIDARITE, ABA GRANGOU, URGENCE, KANTIN MBIL, KANTIN FIX, KORE ANDIKAP, KORE TI GRANMOUN et d' appui à la paysannerie	30	35	40	105		105
		Le renforcement de la Caisse d'Assistance Sociale	10	10	10	30		30
		Sous-total	**40**	**45**	**50**	**135**		**135**
	Le développement du sport et du loisir	La réhabilitation / construction et l'équipement de centres sportifs et de loisir	20	25	30	75		75
		Sous-total	**20**	**25**	**30**	**75**		**75**
L'accès à la culture	**La valorisation de la culture et du patrimoine culturel**	La réhabilitation / construction de centres de lecture et d'animation culturelle	1	1	1	3		3
		La réhabilitation / construction du musée national et de musées régionaux	1	4	5	10		10
		La sauvegarde, la préservation et la mise en valeur du palais Sans Souci à Milot	2	2	2	6		6
		La sauvegarde, la préservation et la mise en valeur de la Citadelle	2	2	2	6		6
		La sauvegarde, la préservation et la mise en valeur du palais aux 365 portes à Petite-Rivière-de-l'Artibonite	2	2	2	6		6
		La sauvegarde, la préservation et la mise en valeur des forts Jacques et Alexandre	2	2	2	6		6
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur des fortifications du Môle-Saint-Nicolas	0,5	1	1,5	3		3
		La protection et la mise en valeur du site historique de Fort-des-Anglais à Aquin	0,5	1	1,5	3		3
		Sous-total	**11**	**15**	**17**	**43**		**43**

PRIORITÉ Nº 1 / L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
L'amélioration de la qualité de l'habitat	**La rénovation urbaine**	Le pavage / adoquinage / drainage de rues	200	200	200	600		600
		L'alimentation en eau potable						
		L'assainissement						
		La distribution électrique						
		La réhabilitation de quartiers						
		Sous-total	**200**	**200**	**200**	**600**		**600**
		Sous-total de la Priorité nº 1	**636**	**675**	**715**	**2 026**		**2 078**

La valorisation de la culture et du patrimoine culturel



PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Diminuer la vulnérabilité de la population, du territoire et des infrastructures économiques et sociales
- Réduire les risques face aux saisons pluvieuses et cycloniques et désastres naturels
- Protéger et mettre en valeur des sites naturels d'intérêts
- Protéger les ressources naturelles clés pour le développement
- Accroitre la couverture forestière
- Désenclaver le territoire
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Structurer le territoire et requalifier l'habitat du corridor Cap-Haïtien – Ouanaminthe et de la périphérie Nord de Port-au-Prince
- Reconstruire le centre-ville de Port-au-Prince



PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La protection et la mise en valeur de l'environnement 	**La mise en place d'un réseau d'aires protégées**	Le renforcement de la protection des grands parcs naturels d'Haïti de la Forêt Des Pins, du Pic Macaya et du parc de la Visite	5	5	5	15		15
		La protection et la mise en valeur des zones d'intérêt général suivantes : • Môle-Saint-Nicolas; • Île-de-la-Tortue; • l'axe Saint-Louis-du-Nord / Le Borgne / Port-Margot; • Fort-Liberté; • Côte-des-Arcadins; • Pointe Dame-Marie / Anse-D'Hainault; • la zone de Corail / Pestel / Cayemites / péninsule de Baradères, et • la grande baie des Cayes	4	8	12	24		24
		La protection et la mise en valeur de site d'intérêt particulier : • le Bassin Waka; • les grottes de Dondon; • les sources chaudes et les marais salants d'Anse-Rouge; • le site de Sault-d'Eau; • la grotte de Port-à-Piment; • le Saut-Mathurine, et • le site de Bassin Bleu	2,5	5	5	12,5		12,5
		Sous-total	**11,5**	**18**	**22**	**51,5**		**51,5**
	La protection et la mise en valeur des dix châteaux d'eau du pays	L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré pour chacun des châteaux d'eau du pays qui correspondent aux principaux sommets montagneux du pays	5	10	10	25	25	50
		La mise en place d'un réseau de surveillance environnementale assurant l'application de la règlementation	2	4	4	10		10
		La mise en place d'autorités dédiées	2	4	4	10		10
		L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'urbanisme de villes prioritaires	2	5	10	17	19	36
		L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'aménagement rural des zones prioritaires	2	5	10	17	3	20
		Sous-total	**13**	**28**	**38**	**79**		**126**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La protection et la mise en valeur de l'environnement	**La restauration de milieux naturels hydriques**	L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention	0,5	1	0	1,5		1,5
		La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central	0,5	1	1,5	3		3
		L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (l'étang Saumâtre) et de Trou d'Eau, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention	0,5	1	1,5	3		3
		L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention	0,5	1	0	1,5		1,5
		Sous-total	**2**	**4**	**3**	**9**		**9**
	La gestion et le développement des usages du bois	La mise en place d'un fonds de garantie favorisant la conversion au gaz propane liquéfié (GPL) des entreprises utilisant le bois ou le charbon de bois comme combustible	1	3	5	9	6	15
		La mise en place d'un fond de garantie favorisant l'utilisation de la bagasse comme source d'énergie pour les entreprises de la filière de la canne-à-sucre utilisant le bois comme combustible	2	5	10	17	8	25
		La mise en place d'un fonds de garantie favorisant la création et la gestion de forêts à usage commercial	1	3	5	9	6	15
		La mise en place d'un plan de subvention favorisant le reboisement des communautés	4	4	4	12		12
		Sous-total	**8**	**15**	**24**	**47**		**67**
	L'aménagement de bassins versants	L'aménagement des mornes surplombant Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Anse-à-Foleur	0	2	2	4	2	6
		L'étude de l'aménagement du bassin versant des Trois-Rivières y compris pour les ouvrages de régulation	1	1	1	3		3
		L'étude de l'aménagement du bassin versant de la rivière Limbé	0,5	0,5	0	1		1
		L'aménagement des mornes surplombant le Cap-Haïtien	1	2,5	2,5	6		6
		L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique et d'une proposition de travaux correcteurs du bassin versant de la rivière Trou-du-Nord	0	2	2	4		4

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La protection et la mise en valeur de l'environnement 	**L'aménagement de bassins versants**	L'aménagement du bassin versant de la Grande-Rivière-du-Nord	5	5	5	15		15
		L'aménagement des bassins versants en amont des systèmes d'irrigation de Saint-Raphaël	1	2,5	2,5	6		6
		L'aménagement des bassins versants en amont des systèmes d'irrigation de la plaine de Maribaroux	1	2,5	2,5	6		6
		L'étude de l'aménagement du bassin versant de la rivière Massacre	0,5	0	0	0,5		0,5
		L'aménagement du bassin versant des Gonaïves	4	4	2	10		10
		L'étude de l'aménagement de la zone frontalière du bassin versant de l'Artibonite	0,75	0,75	0	1,5		1,5
		L'aménagement des mornes surplombant Saint-Marc	1	2,5	2,5	6	3	9
		L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique et la mise en œuvre d'une proposition de travaux correcteurs du bassin versant de la plaine du Cul-de-Sac	10	10	10	30		30
		L'aménagement des mornes surplombant la région métropolitaine de Port-au-Prince	5	5	5	15		15
		L'aménagement des mornes surplombant Chardonnières, Les Côteaux et Port-Salut	3	3	2	8		8
		L'aménagement des bassins versants de l'Acul (Dubreuil), de la Ravine-du-Sud et de la rivière de Cavaillon	5	5	5	15		15
		L'aménagement du bassin versant de la Grande-Rivière-de-Jacmel	2	2	2	6		6
		L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique et la mise en œuvre d'une proposition de travaux correcteurs des bassins versants des rivières Pérédo et Cayes-Jacmel	2	3	3	8	3	11
		L'aménagement du bassin versant de la rivière Pédernales	0,5	1,5	1	3		3
		Sous-total	**43,25**	**54,75**	**50**	**148**		**156**

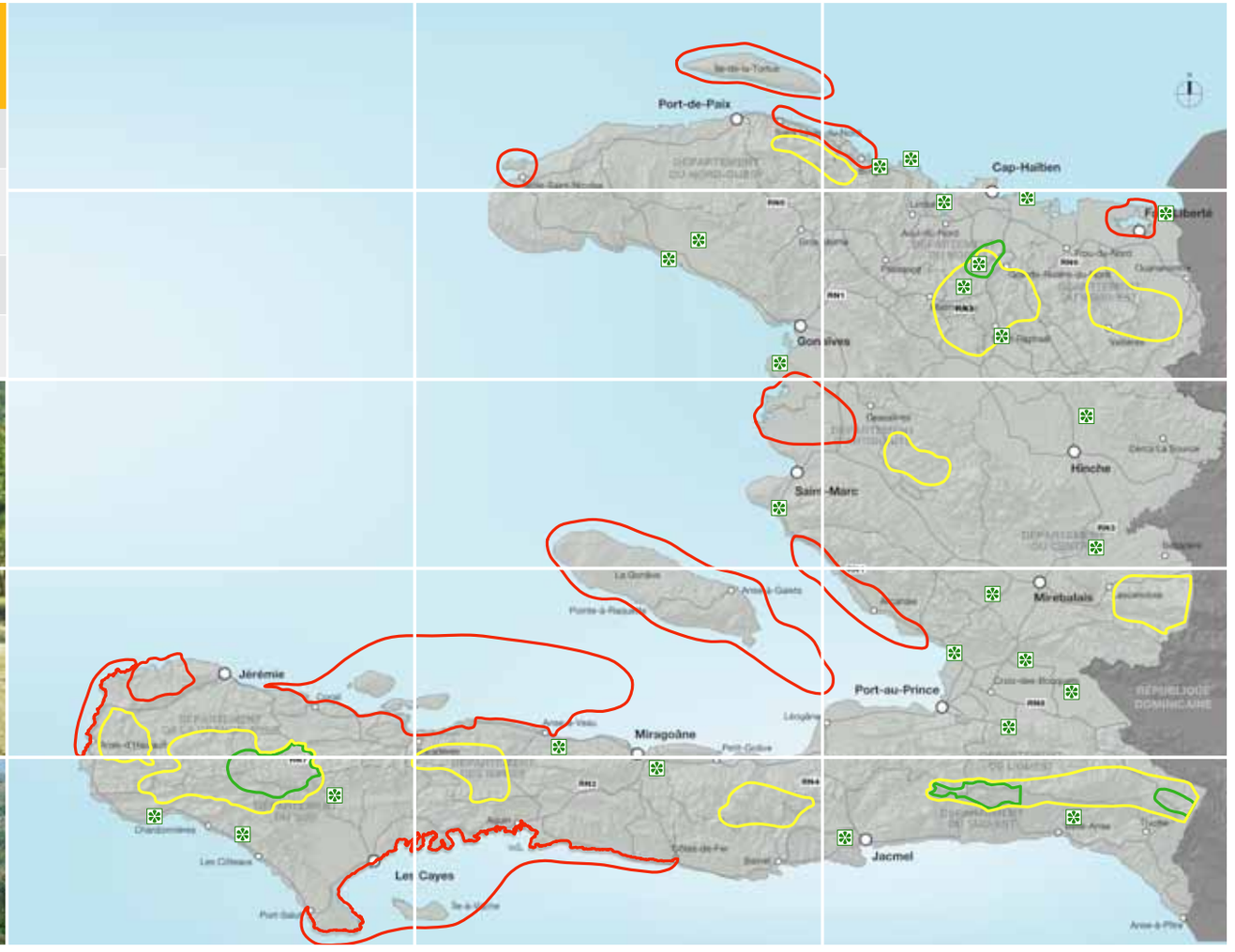
PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La protection et la mise en valeur de l'environnement 	**La construction d'ouvrages de régulation de crues**	La réalisation des études sur la rivière du Borgne, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable et où des digues de protection semblent requises	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur les rivières de la plaine de Maribaroux où des ouvrages d'irrigation pourraient être aménageables	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur la rivière Bouyaha, où un ouvrage de régulation et un micro-barrage pourrait être aménageable	0,5	0,5	3	4		4
		La réalisation des études sur la rivière Gouape, où un ouvrage de régulation pourrait être aménageable	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études sur la rivière Frio à Maïssade, où des ouvrages de régulation pourraient être aménageables	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études sur la rivière Artibonite, où plusieurs ouvrages de régulation devraient être réhabilités	1	1	1	3		3
		La réalisation des études sur la rivière L'Estère, où plusieurs ouvrages de régulation devraient être réhabilités	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur les rivières Bretelle et Torcelle, en amont de Cabaret, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables	0,5	1,5	4	6		6
		La réalisation d'études de travaux sur la rivière Blanche, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	1	4	5	10		10
		La réalisation d'études et de travaux sur la rivière Grise, où des travaux de correction des berges et un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	1	4	4	9		9
		La réalisation des études sur la rivière l'Acul où l'ouvrage de contrôle des crues de Dubreuil pourrait être reconstruit	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur la Grande-Ravine-du-Sud où l'ouvrage de contrôle des crues et d'irrigation d'Avezac pourrait être reconstruit	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études en amont des Cayes, où un ouvrage de contrôle des crues de la rivière l'Islet et un ouvrage de déviation des eaux de la ravine Madame Samedi dans la rivière l'Islet pourraient être aménageables	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur les rivières Dose, Pins et Serpente, affluents de la Grande-Rivière-des-Nippes en amont de l'Asile, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables	0,75	0.75	0	1,5		1,5

La protection et la mise en valeur de l'environnement

- Château d'eau à délimiter, à protéger et mettre en valeur
- Grand espace naturel d'intérêt à protéger et mettre en valeur
- Parc naturel à protéger et mettre en valeur
- Site d'intérêt à protéger et mettre en valeur





PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La protection et la mise en valeur de l'environnement	**La construction d'ouvrages de régulation de crues**	La réalisation des études sur les rivières de Grand-Goâve et de Faucher, où des ouvrages de contrôle des crues pourrait être aménageable	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur la rivière Rouyonne, en amont de Léogane, où un ouvrage de déviation d'une partie du cours d'eau vers la rivière Momance pourrait être aménageable	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études sur la Grande-Rivière-de-Jacmel, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	0,5	0,5	0	1		1
		La réalisation des études pour le contrôle des crues sur la rivière des Orangers, en amont de Jacmel	0,5	0,5	0	1		1
		Sous-total	**9,75**	**17,5**	**18,5**	**46,5**		**46,5**
	Le dragage des rivières et des canaux de drainage	La réalisation de travaux de dragage des exutoires des ravines de Port-au-Prince	10	10	10	30		30
		La mise en œuvre progressive d'un plan de suivi et de dragage des exutoires du pays	7,5	10	12,5	30		30
		Sous-total	**17,5**	**20**	**22,5**	**60**		**60**
	Le contrôle de l'exploitation des mines et carrières	Le renforcement des exigences d'exploitation des carrières et le suivi de leur application	1	1	1	3		3
		La mise en œuvre d'un programme de contrôle et de renforcement des activités minières et de gestion plus rationnelle des matériaux de construction et le suivi de leur application	1	1	1	3		3
		Sous-total	**2**	**2**	**2**	**6**		**6**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en place du réseau de transport national	**La finalisation du maillage routier national** 	La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Môle-Saint-Nicolas à Port-de-Paix	0	1	1	2		2
		La construction du tronçon reliant Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Le Borgne	1	1	8	10	10	20
		La réhabilitation du tronçon reliant Le Borgne à Limbé (Le tronçon entre Port-Margot et Chouchou Bay est asphalté)	1	11	12	24		24
		La construction du tronçon reliant Gonaïves, Gros-Morne et Port-de-Paix	10	20	30	60	30	90
		La réhabilitation de la route entre Gonaïves et Ennery	30	10	0	40		40
		La réhabilitation de la route entre Ennery et Cap-Haïtien	2,5	2,5	20	25	75	100
		La construction d'une route de contournement à quatre voies du Cap-Haïtien	0,5	0,5	9	10	10	20
		La réhabilitation / construction du tronçon reliant Cap-Haïtien à Barrière Battant, à l'entrée de Milot (La section entre carrefour La Mort et le pont Hyppolite est à 4 voies)	0,5	0,5	9	10	10	20
		La construction du tronçon reliant Barrière Battant à Saint-Raphaël	2	10	20	32	28	60
		La finalisation de la construction du tronçon reliant Saint-Raphaël et Hinche	10	10	0	20		20
		La réalisation des études pour la construction de la route reliant Pignon, La Victoire, Carice, Mont-Organisé et Ouanaminthe	0	2	2	4		4
		La réalisation des études pour la construction de la route reliant Hinche, Thomassique et Los Cacaos / frontière	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études pour la réhabilitation et l'entretien de la route reliant Ennery et Saint-Michel-de-l'Attalaye	0	0,5	0,5	1		1
		La réhabilitation de la route reliant Dessalines, Saint-Michel-de-l'Attalaye et Saint-Raphaël	1	1	33	35	50	85

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en place du réseau de transport national	**La finalisation du maillage routier national** 	La réalisation des études pour la réhabilitation du tronçon entre Pont-Sondé et Mirebalais	0	1	1	2		2
		La finalisation de la réhabilitation du tronçon entre Lascahobas et Belladère	10	10	0	20		20
		La finalisation de la réhabilitation du tronçon reliant Croix-des-Bouquets à Fonds-Parisien	20	0	0	20		20
		La réhabilitation du tronçon reliant Fonds-Parisien à Malpasse	0,5	0,5	15	16		16
		L'étude de la construction d'un malécon de l'entrée du boulevard de la Saline à la route des Rails	0	2,5	2,5	5		5
		La finalisation de la construction de la route entre Les Cayes et Jérémie	30	30	0	60		60
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Jérémie, Dame-Marie, Les Irois et Tiburon	1	1	0	2		2
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Petite-Rivière-de-Nippes à Anse-à-Veau	0,5	0,5	0	1		1
		La finalisation de la construction de la route reliant Carrefour 44 et Mouillage Fouquette	7	0	0	7		7

La finalisation du maillage routier national et l'intégration routière locale



















PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en place du réseau de transport national	**La finalisation du maillage routier national**	La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Carrefour Moussignac et Mouillage Fouquette	0	0,5	0,5	1	0	1
		La finalisation de la construction du tronçon reliant Mouillage Fouquette et Côtes-de-Fer	15	0	0	15		15
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Côtes-de-Fer et Bainet	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Bainet et La-Vallée–de-Jacmel	0	0,5	0,5	1		1
		La finalisation de la construction du tronçon reliant La-Vallée–de-Jacmel et Jacmel	14	0	0	14		14
		La réhabilitation du tronçon reliant Jacmel et Marigot	12	10	0	22		22
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Marigot et Belle-Anse	0	1	1	2		2
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Belle-Anse et Thiotte	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Thiotte à Anse-à-Pître	0	0,5	0.5	0,5		0,5
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Thiotte et Malpasse	0	0,5	0,5	1		1
		Sous-total	**168,5**	**130**	**167**	**465,5**		**678,5**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en place du réseau de transport national	**La construction de routes assurant l'intégration routière locale** 	La construction du tronçon reliant le carrefour Caracol à Caracol	7	0	0	7		7
		La construction du tronçon reliant Trou-du-Nord à Sainte-Suzanne	0,5	13,5	0	14		14
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Terrier-Rouge à Vallières	0	0,5	0,5	1		1
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Carrefour Pignon, Ranquitte, Bahon et Grande-Rivière-du-Nord	0	0,5	0,5	1		1
		La finalisation de la construction du tronçon reliant la RN3 (Colladère) à Cerca Cavajal	13	10	0	23		23
		La réalisation des études pour la réhabilitation du tronçon reliant Titanyen, Saut-d'Eau et Carrefour Mirebalais	0	0,5	0,5	1		1
		La finalisation de la construction du tronçon reliant la minoterie à la nouvelle zone industrielle de Lafiteau/Simonnette	0,5	12,5	0	13		13
		La finalisation de la construction du tronçon reliant Fermathe et Frères	20	20	11	51		51
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Kenscoff, Furcy et Séguin	0	1	1	2		2
		La réalisation des études pour la réhabilitation du tronçon reliant Les Abricots à Jérémie	0	0	1	1		1
		La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Vieux-Bourg-d'Aquin, L'Asile et Anse-à-Veau	0	1	1	2		2
		La construction de route d'accès aux marchés	5	5	5	15		
		Sous-total	**46**	**64,5**	**20,5**	**131**		**116**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en place du réseau de transport national	**L'amélioration de la circulation urbaine et interurbaine**	La réalisation de travaux d'aménagement de carrefours à grands flux de circulation dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince	20	15	15	50		50
		La construction de deux gares routières à Cap-Haïtien	0	0,5	4,5	5	5	10
		La construction d'une gare routière à Ouanaminthe	0,2	3,8	0	4		4
		La construction d'une gare routière dans la zone nord de Port-au-Prince	0,5	10	5,5	16		16
		La construction d'une gare routière dans la zone sud de Port-au-Prince	5	7	0	12		12
		Sous-total	**25,7**	**36,3**	**25**	**87**		**92**
	L'établissement de liaisons fiables avec les principales îles du pays	L'aménagement d'une liaison maritime moderne (2 quais) reliant Port-de-Paix à l'Île-de-la-Tortue	0	6	0	6		6
		L'aménagement d'une liaison maritime moderne (2 quais) reliant Port-au-Prince et / ou Montrouis à l'Île-de-la-Gonâve (Anse-à-Galets)	0	0	6	6		6
		L'aménagement d'une liaison maritime moderne (2 quais) reliant Les Cayes à l'Île-à-Vache	3	3	0	6		6
		Sous-total	**3**	**9**	**6**	**18**		**18**
	La réhabilitation / construction d'infrastructures aéroportuaires	La réhabilitation de l'aéroport de Port-de-Paix	0	0	1	1	20	21
		La poursuite des travaux d'agrandissement de l'aéroport du Cap-Haïtien	16	0	0	16		16
		La poursuite des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'aéroport de Port-au-Prince	20	40	40	100		100
		La poursuite de la réhabilitation de l'aéroport de Jérémie	8	8	0	16		16
		La transformation de l'aéroport des Cayes en aéroport international	15	14	0	29		29
		La construction d'un aéroport sur l'Île-à-Vache	5	10	6	21		21
		La poursuite de la réhabilitation de l'aéroport de Jacmel	8	5	0	13		13
		Sous-total	**72**	**77**	**47**	**196**		**216**

La réhabilitation / construction d'infrastructures aéroportuaires et portuaires



















PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en place du réseau de transport national	**La planification / construction d'infrastructures portuaires** 	L'aménagement d'un port en eau profonde dans le nord du pays	10	20	40	70	30	100
		La réhabilitation du port de Port-au-Prince	20	20	20	60		60
		L'étude de l'aménagement d'un port dans la zone nord d'extension de la ville de Port-au-Prince à Fond Mombin	2	3	0	5		5
		La poursuite de la réhabilitation du port de Jérémie	3	2	0	5		5
		La poursuite de la réhabilitation du port de Miragoâne	3	2	0	5		5
		Sous-total	**38**	**47**	**60**	**145**		**175**
La structuration du territoire du corridor Cap-Haïtien / Ouanaminthe	**La planification et la gestion du développement**	L'élaboration d'un plan de zonage du territoire, d'un schéma d'équipements collectifs et de plans d'aménagement de sites et services couvrant le corridor nord	4	4	2	10		10
		La réalisation d'un registre cadastral de ce territoire						
		Schéma d'aménagement du territoire des Arrondissements de d'Acul-du-Nord et Cap-Haïtien en cours d'élaboration						
		Disponibilité d'une évaluation d'impacts cumulatifs des interventions de développement régional dans le corridor urbain de l'axe Cap-Haïtien / Ouanaminthe *(Cumulative impact assessment for regional development in the Cap-Haïtien to Ouanaminthe urban corridor)*						
		La réalisation du micro-zonage sismique des villes de l'axe de Cap-Haïtien / Fort-Liberté, incluant la ville de Fort-Liberté (*Micro-zonage sismique de la ville de Cap-Haïtien* en cours de réalisation)						
		Sous-total	**4**	**4**	**2**	**10**		**10**

PRIORITÉ N° 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La structuration du territoire du corridor Cap-Haïtien / Ouanaminthe	**La mise en place graduelle des grandes infrastructures publiques et de l'habitat**	La mise en place d'un réseau routier (réseau primaire et sections du réseau secondaire pris en compte précédemment à la Priorité n° 2)	5	20	40	65	135	200
		La mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable (production et transport)						
		La mise en place d'un réseau de drainage et d'assainissement						
		La mise en place d'un réseau de gestion et de collecte des ordures, incluant un centre technique de traitement des déchets						
		La mise en place d'un réseau électrique (production et transport en partie pris en compte dans la Priorité n° 4)						
		La mise en place d'un réseau de communication, dont câblage en fibre optique						
		La requalification des espaces urbains actuels						
		La réhabilitation et l'extension des réseaux de voirie						
		La constitution d'une offre de terrains viabilisés						
		Sous-total	**5**	**20**	**40**	**65**		**200**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La structuration du territoire du corridor Cap-Haïtien / Ouanaminthe	**La mise en place graduelle des grands équipements publics**	La mise en place d'un réseau de santé : • hôpitaux; • centres de santé; • cliniques et laboratoires spécialisés, et • services ambulanciers)	3	10	10	23	22	45
		La mise en place d'un réseau d'éducation : • centres de formation professionnelle et technique; • écoles fondamentales, incluant des cantines scolaires, et • lycées						
		Le renforcement de l'université de Limonade, incluant des résidences pour professeurs et étudiants						
		La mise en place d'un réseau de solidarité sociale : • centre d'accueil d'insertion sociale des enfants; • centre d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée; • établissements médicosociaux pour l'enfance inadaptée; • ateliers de travail protégé; • centres d'accueil pour personnes adultes dépendantes, et • centres d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence						
		La mise en place des équipements requis à l'administration de la justice et de la sécurité						
		La mise en place d'un réseau de marchés publics						
		La mise en place d'un système de transport collectif						
		Sous-total	**3**	**10**	**10**	**23**		**45**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La structuration du territoire du corridor Cap-Haïtien / Ouanaminthe	**L'aménagement des grandes infrastructures de transport**	L'aménagement d'un port en eau profonde (Étude en cours avec financement USAID : Coût estimé de la subvention prévu précédemment à la Priorité nº 2)	0	0	0	0		0
		L'agrandissement de l'aéroport actuel (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
	La protection et la mise en valeur de grands ensembles naturels et historiques	La protection et la mise en valeur des bords de mer de Limonade et de Caracol	0,5	2	1,5	4		4
		L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique et la mise en œuvre d'une proposition de travaux correcteurs du bassin versant de la rivière Trou-du-Nord (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		L'aménagement de bassins versants de la Grande-Rivière-du-Nord, incluant la réalisation des études et de travaux de contrôle des crues (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La réalisation des études et de travaux sur les rivières Jassa et Lamatry dans la plaine de Maribaroux (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		Sous-total	**0,5**	**2**	**1,5**	**4**		**4**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement et l'aménagement de la périphérie nord de Port-au-Prince	**La planification et la gestion du développement**	La réalisation d'un registre cadastral de ce territoire	7,5	7,5	0	15		15
		Plan directeur d'aménagement à long terme de la zone incluant la localisation des grands équipements et infrastructures, des zones d'emplois, des zones et types d'habitat ainsi que des zones à protéger, en cours d'élaboration sur financement public						
		Schéma local d'aménagement du territoire couvrant le territoire des Arrondissements d'Arcahaie, de Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince en cours d'élaboration sur financement public						
		Schéma directeur d'aménagement du secteur de Canaan–Jérusalem disponible						
		L'élaboration de programmes détaillés d'exécution et de plans d'aménagement de sites et services						
		Le développement d'un modèle opérationnel de relocalisation des familles vivant toujours dans les camps de réfugiés de la capitale qui offrira notamment les parcelles et les services minimums ainsi qu'une autoconstruction accompagnée des résidences (en cours d'élaboration sur financement public)						
		Sous-total	**7,5**	**7,5**	**0**	**15**		**15**
	La mise en place graduelle des grandes infrastructures publiques et de l'habitat	La mise en place d'un réseau routier	5	20	40	65	135	200
		La mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable (production et transport)						
		La mise en place d'un réseau de drainage et d'assainissement						
		La mise en place d'un réseau de gestion et de collecte des ordures, incluant un centre technique de traitement des déchets						
		La mise en place d'un réseau électrique (production et transport)						
		La mise en place d'un réseau de communication						
		La relocalisation des familles vivant toujours dans les camps de réfugiés de la capitale						
		La requalification des espaces urbains actuels						
		La réhabilitation et l'extension du réseau de voirie						
		La constitution d'une offre de terrains viabilisés						
		Sous-total	**5**	**20**	**40**	**65**		**200**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement et l'aménagement de la périphérie nord de Port-au-Prince	**La mise en place graduelle des grands équipements publics**	La mise en place d'un réseau de santé : • hôpitaux; • centres de santé; • cliniques et laboratoires spécialisés, et • services ambulanciers	3	20	20	43	32	75
		La mise en place d'un réseau d'éducation : • centres de formation professionnelle et technique; • écoles fondamentales, incluant des cantines scolaires, et • lycées						
		La mise en place d'un réseau de services culturels, sportifs et de loisirs (archives nationales; musées; centres culturels; centres multisports)						
		La mise en place d'un réseau de solidarité sociale : • centre d'accueil d'insertion sociale des enfants; • centre d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée; • établissements médicosociaux pour l'enfance inadaptée; • ateliers de travail protégé; • centres d'accueil pour personnes adultes dépendantes, et • centres d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence						
		La mise en place des équipements requis à l'administration de la justice et de la sécurité						
		La mise en place d'un réseau de marchés publics						
		La mise en place d'un réseau de transport collectif						
		Sous-total	**3**	**20**	**20**	**43**		**75**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement et l'aménagement de la périphérie nord de Port-au-Prince	**L'aménagement de zones industrielles**	L'étude de l'aménagement et le début de la construction d'une zone industrielle Ouest	0,5	4,5	5	10		10
			5	5	0	10		10
	L'aménagement des grandes infrastructures de transport	L'aménagement d'un port en eau profonde (Étude prévue précédemment à la Priorité nº 2)	0	0	0	0		0
	La protection et la mise en valeur de grands ensembles naturels	La protection, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement naturel de la zone de la Côte-des-Arcadins (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)	0	0	0	0		0
		L'aménagement des bassins versants de la Chaine des Matheux (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La réalisation des études et de travaux de régulation sur la rivière Grise (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La poursuite de la réalisation des études et de travaux de régulation sur la rivière Blanche (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		Sous-total	**5,5**	**9,5**	**5**	**20**		**20**

PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince et de sa cité administrative 	**La planification et la gestion de la reconstruction du centre-ville**	La préparation de plans d'exécution détaillée pour toute la zone du centre-ville	7	7	6	20		20
		La définition des mesures afin d'assurer la protection contre les risques naturels, notamment ceux d'inondations et sismiques						
		La réalisation d'un registre cadastral de ce territoire						
		La mise en place d'une plateforme géomatique en support à la reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince						
		Principes directeurs d'aménagement afin d'encadrer et guider la planification de la reconstruction du centre-ville élaborés						
		Énoncé de stratégie pour la reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince élaboré						
		Lignes directrices d'aménagement et plan directeur pour la reconstruction de la cité administrative disponibles						
		Plan d'urbanisme couvrant la zone urbaine de Port-au-Prince en cours d'élaboration sur financement public						
		Micro-zonage sismique de la ville de Port-au-Prince en cours d'élaboration sur financement public						
		Sous-total	**7**	**7**	**6**	**20**		**20**
	La mise en place graduelle des réseaux d'infrastructures	La mise en place du réseau routier	20	40	40	100	100	200
		La mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable (production et transport)						
		La mise en place d'un réseau de drainage et d'assainissement						
		La mise en place d'un réseau de gestion et de collecte des ordures						
		La mise en place d'un réseau électrique						
		La mise en place d'un réseau de communication						
		Sous-total	**20**	**40**	**40**	**100**		**200**

La reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince et de sa cité administrative



PRIORITÉ Nº 2 / L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince et de sa cité administrative 	La mise en œuvre du programme d'aménagement de la cité administrative	La poursuite des travaux de construction des édifices publics / plus de 30 institutions et administrations centrales de l'État	20	40	60	120	80	200
		Plan masse de la Cité Administrative de Port-au-Prince disponible						
		Sous-total	**20**	**40**	**60**	**120**		**200**
	L'aménagement des bassins versants et la protection contre les inondations	L'aménagement des mornes surplombant la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)	0	0	0	0		0
	L'aménagement d'espaces publics	La requalification du front de mer en espace riverain public, animé, attrayant et accessible	5	10	10	25	25	50
		L'établissement de réseaux verts regroupant une hiérarchie d'espaces publics de tailles et de vocations diverses favorisant les déplacements piétonniers agréables et sécuritaires (priorité au Parc du Champ-de-Mars)						
		Sous-total	**5**	**10**	**10**	**25**		**50**
	La formation professionnelle, technique et universitaire	L'aménagement de facultés universitaires et d'un centre de formation professionnelle et technique pour les métiers de la construction (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 1)	0	0	0	0		0
		Sous-total	**0**	**0**	**0**	**0**		**0**
		Sous-total de la Priorité nº 2	**545,7**	**713,05**	**740**	**1 999,5**		**2 856,5**

PRIORITÉ N° 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Multiplier la création d'emplois
- Dynamiser les secteurs porteurs à forte valeur ajoutée
- Accroitre les revenus et le renforcement des capacités dans les communautés
- Améliorer la balance des paiements et accroître le PIB
- Accroitre les revenus de l'État
- Moderniser et augmenter les capacités de production, transformation et distribution de produits agricoles et manufacturés
- Accroître l'autosuffisance alimentaire
- Favoriser l'aménagement de zones commerciales, manufacturières et industrielles
- Mettre en place des destinations touristiques dans les zones prioritaires
- Stimuler l'investissement privé et favoriser le partenariat public-privé



PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La mise en œuvre de projets structurants à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)	L'entretien et la réhabilitation d'infrastructures	L'entretien et la réhabilitation de canaux de drainage	10	10	10	30		30
		L'entretien et la réhabilitation de canaux d'irrigation						
		L'entretien et la réhabilitation du réseau routier (routes, trottoirs, caniveaux, etc.)						
		Sous-total	**10**	**10**	**10**	**30**		**30**
	La réalisation de travaux d'aménagement de bassins versants stratégiques	La production de plantules et le reboisement	10	10	10	30		30
		La construction de murs secs						
		La stabilisation et le nettoyage des berges						
		Le curage des rivières						
		Sous-total	**10**	**10**	**10**	**30**		**30**
	La gestion des ordures et des décombres	La collecte	10	10	10	30		30
		Le recyclage						
		Le nettoyage des marchés						
		Sous-total	**10**	**10**	**10**	**30**		**30**
La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	Le renforcement de filières de production	La mise en œuvre de mesures favorisant l'accroissement des niveaux de production agricole	8	8	8	24		24
		La mise en œuvre de mesures favorisant l'accroissement des niveaux de production des produits de l'élevage	3	3	3	9		9
		L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour 19 filières de production agricole	2	7	10	19		19
		L'élaboration et la mise en œuvre progressive de plans de développement pour les cinq (5) filières d'exploitation les plus courantes des produits de la pêche : poissons roses; lambis; crevettes; langoustes; tilapias	1	2	2	5		5
		Sous-total	**14**	**20**	**23**	**57**		**57**
	L'appui aux initiatives productives	La mise en œuvre d'activités de renforcement aux initiatives productrices agricoles	5	5	5	15		15
		La mise en œuvre d'activités de formation en transfert des technologies agricoles	8	8	8	24		24
		La mise en œuvre d'activités d'appui à la production et à la commercialisation des produits agricoles	1	1	1	3		3
		Sous-total	**14**	**14**	**14**	**42**		**42**

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	**Le développement de systèmes productifs locaux**	La mise en place d'un SPL dans la zone de Gros Morne / Terre-Neuve / Pilate pour la mangue	1	2	2	5		5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Anse-à-Foleur / Borgne / Port-Margot pour le café, le cacao, les tubercules et les fruits	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Marmelade / Plaisance / Pilate pour le café, le cacao, les tubercules et les fruits	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la plaine de Maribaroux pour les cultures vivrières, les céréales et les fruits	1	2	2	5		5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Dondon / Grande-Rivière-du-Nord / Bahon / Milot pour les fruits, les légumes, le café et le cacao	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Saint-Raphaël pour les céréales et légumes	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Pignon / Maïssade / Saint-Michel-de-l'Attalaye pour la canne à sucre et les céréales	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la vallée de l'Artibonite pour le riz, la tomate et la banane plantain	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans le Haut Plateau Central pour l'élevage	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Arcahaie / Cabaret pour la banane plantain et le melon	1	2	2	5		5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Dame-Marie / Chambellan / Moron pour le cacao	1	2	2	5		5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Beaumont / Duchity pour le café et les tubercules	1	2	2	5		5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Côtes-de-Fer / Bainet pour le sisal	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Découze / Macary / Thiotte pour le café	1	2	2	5		5
		La mise en place d'un SPL dans la zone d'Anse-d'Haineault / Les Irois / Tiburon / Les Côteaux pour la pêche	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Baradères / Petite-Rivière-de Nippes pour la pêche	0	1	2	3	2	5
		La mise en place d'un SPL dans la zone de Marigot / Belle-Anse / Anse-à-Pitre pour la pêche	1	2	2	5		5
		Sous-total	**7**	**24**	**34**	**65**		**85**

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	**La facilitation de l'accès au matériel et intrants**	La mise en œuvre d'un programme de crédits / subventions pour les semences, les fertilisants agricoles et les instruments aratoires	9	9	9	27		27
		La construction de citernes individuelles	2,5	2,5	2,5	7,5		7,5
		L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la production des semences et fertilisants	0,5	1	1,5	3		3
		La mise en place d'un fonds de garantie pour l'achat de bateaux à moteur, pour l'aménagement / réhabilitation de débarcadères équipés pour la pêche en haute mer, pour l'achat de matériel de pêche et pour l'achat d'équipements de réfrigération	2	4	4	10	5	15
		Sous-total	**14**	**16,5**	**17**	**47,5**		**52,5**
	La réhabilitation / construction de systèmes d'irrigation	La réalisation de travaux d'irrigation notamment dans les principales zones potentielles du pays que sont : • la plaine du Nord; • la plaine de Maribaroux; • la plaine des Gonaïves; • la vallée de l'Artibonite; • le haut-plateau Central; • la plaine de l'Arcahaie; • la plaine du Cul-de-Sac; • la plaine de Léogâne; • la plaine de Petit-Goâve; • la plaine de Baconois; • la plaine des Cayes; • la plaine d'Aquin, et • la plaine de Fonds-des-Nègres	15	15	15	45	20	65
		Sous-total	**15**	**15**	**15**	**45**		**65**
	La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans les zones de fortes pressions de pêche	La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans la zone de la Côte-des-Arcadins	0,5	0,75	0,75	2		2
		La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans la zone de Baradères / Petite-Rivière-de-Nippes	0,5	0,75	0,75	2		2
		La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans la zone de Saint-Jean-du-Sud / Cayes / Île-à-Vache	0,5	0,75	0,75	2		2
		Sous-total	**1,5**	**2,25**	**2,25**	**6**		**6**

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	**L'implantation de dispositifs de concentration de poissons**	La mise en place d'un fonds de garantie pour la mise en place de DPC, notamment dans les 16 principales zones de pêche du pays que sont : • la zone du Môle-Saint-Nicolas; • la zone de Port-de-Paix / Île-de-la-Tortue; • la zone de Cap-Haïtien; • la zone de Fort-Liberté / baie de Mancenille; • la zone d'Anse-Rouge / Gonaïves; • la zone de la Côte-des-Arcadins; • la zone de l'Île-de-la-Gonâve; • la zone de Léogâne; la zone de Miragoâne / Petit-Goâve; • la zone de Baradères / Petite-Rivière-de-Nippes; • la zone Pestel / Corail / Cayémites; • la zone Les Abricots / Dame-Marie / Les Irois; • la zone de Saint-Jean-du-Sud / Cayes / Île-à-Vache; • la zone d'Aquin / Côtes-de-Fer; la zone de Jacmel, et • la zone Belle-Anse / Anse-à-Pitre	2	4	4	10	5	15
	L'aménagement de lacs collinaires	L'aménagement de 20 lacs collinaires par année notamment dans les principales zones potentielles suivantes : • la plaine de Jean-Rabel; • la plaine de Lacoma; • la plaine du Bas Limbé; • la région de Baie-de-l'Acul / Plaine-du-Nord / Milot; • la zone de Madras; • la zone de la Plantation Dauphin; • la zone de Gros-Morne; • la zone de La Branle (près des Gonaïves); • la zone de Saint-Michel-de-l'Attalaye / Saint-Raphaël / Pignon; • la zone Maïssade / Hinche / Thomonde; • la zone de Thomassique / Cerca-la-Source; • la zone de Mirebalais / Lascahobas / Belladère; • la plaine des Cayes; la plaine d'Aquin; • la plaine de Fond-des-Nègres; • la zone de Côtes-de-Fer; • la zone de Meyer, et • la zone de Belle-Anse / Anse-à-Pitre	3	3	3	9		9

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	**L'implantation de fermes piscicoles**	La mise en place d'un fonds de garantie pour l'implantation de fermes piscicoles et le conditionnement des produits	0,5	1	1,5	3	2	5
	L'implantation de fermes aquacoles	La mise en place d'un fonds de garantie pour l'implantation de fermes aquacoles et le conditionnement des produits	0,5	1	1,5	3	2	5
	La mise en place d'une chaîne d'entreposage pour les intrants et productions agricoles	La mise en place d'un fonds de garantie pour la construction de centres d'entreposage des intrants agricoles et de conditionnement des produits agricoles dans des zones ciblées de production et/ou de transit de la production, telles • Chamsolme, • Jean-Rabel, • Limbé, • Grande-Rivière-du-Nord, • Saint-Michel-de-l'Attalaye, • Saint-Raphaël, • Trou-du- Nord, • Gens-de-Nantes, • Petite-Rivière-de-l'Artibonite, • Pont-Sondé, • L'Estère, • Papaye, • Mirebalais, • Arcahaie, • Croix-des-Bouquets, • Kenscoff, • Anse-d'Haineault, • Jérémie, • Anse- à-Veau, • Paillant, • Vialet/PetitGoâve, • Carrefour Dufort, • Ducis, • Vieux-Bourg-d'Aquin, • Fonds-des-Nègres, • Bainet, Découzé, et • Belle-Anse	0,5	1	1,5	3	2	5

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	**La mise en place d'un réseau d'abattoirs et d'une chaine de froid pour les produits de l'élevage**	La mise en place d'un fonds de garantie pour la constitution d'un réseau d'abattoirs et d'une chaîne de froid pour les produits de l'élevage	0,5	1,5	1,5	3,5	1,5	5
	La mise en place d'une chaine de froid pour les produits de la pêche	La mise en place d'un fonds de garantie pour la mise en place d'une chaîne de froid pour les produits de la pêche	0,5	1	1,5	3	2	5
	Le développement de l'industrie agroalimentaire	La mise en place d'un fonds de garantie de 40 M$ pour la mise en place d'agroindustries dans les filières ciblées telles : • des unités de transformation de canne-à-sucre; • des siroperies; • des fabriques de rapadou; • des guildives utilisant la bagasse comme source d'énergie; • des casaveries utilisant des réchauds améliorés; • des unités d'agriculture sous-serre; • des unités de transformation ou de conditionnement de fruits, de légumes, de céréales, de café et de cacao; • des unités de production et de transformation de bovins, de caprins, de porcins et de poulets; • des unités de production d'oeufs; • des unités de production de miel; • des unités de transformation du lait; • des unités de transformation et conditionnement des produits de la pêche; • etc.	3	6	9	18	22	40
		Sous-total	**10,5**	**18,5**	**23,5**	**52,5**		**89**

La modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche



L’aménagement de zones industrielles / manufacturières



PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement des secteurs manufacturier, industriel, commercial et des services	**Le soutien technique et financier de l'entreprenariat**	La mise en place d'une société nationale mixte d'investissement	1	1	4	6	4	10
		La mise en place d'un fonds national d'investissement	5	10	10	25	70	95
		La mobilisation de ressources financières étrangères (À inclure au budget d'opération)	0	0	0	0		0
		La mise en place d'un registre permanent des entreprises	1	1	1	3		3
		La mise en œuvre d'activités de renforcement à la promotion et à l'encadrement des innovations	0,2	0,4	0,4	1		1
		Sous-total	**7,2**	**12,4**	**15,4**	**35**		**109**
	L'aménagement de zones industrielles / manufacturières	L'aménagement de cinq nouvelles zones industrielles / manufacturières de 5 000 emplois directs chacune dans ses pôles régionaux de développement qui en sont dépourvus, tels : Port-de-Paix, Hinche, Mirebalais, Jérémie et Les Cayes	2	10	20	32	28	60
		Le développement de trois nouvelles zones franches de 5 000 emplois directs dans des pôles régionaux de développement qui en sont dépourvus et qui ont un port actif, tels : Gonaïves, Saint-Marc et Miragoane	1,5	6	12	19,5	16,5	36
		Sous-total	**3,5**	**16**	**32**	**51,5**		**96**
	L'aménagement de zones commerciales	La mise en place d'un fonds de garantie pour l'aménagement des zones et artères commerciales	1	2	2	5	5	10
		La mise en place d'un fonds de garantie pour la réhabilitation / construction de marchés publics	1	2	2	5	5	10
	La création de centres d'incubation et de soutien aux PME et PTI	La définition d'un modèle et la mise en place de 12 centres d'incubation, soit un par pôle régionaux de développement	1	2	2	5	5	10
		Sous-total	**3**	**6**	**6**	**15**		**30**

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement touristique de la côte Nord-Ouest de l'île	**Le développement touristique de Môle-Saint-Nicolas**	L'élaboration du concept d'aménagement et d'un plan d'affaires pour le développement des sites balnéaires	0,2	0,5	0,5	1,2		1,2
		L'élaboration du concept d'aménagement et d'un plan d'affaires pour le développement de la navigation de plaisance						
		L'étude de l'aménagement d'un site de croisières						
		L'élaboration d'un plan d'urbanisme						
		La protection et le début de l'aménagement des plages						
		La construction du tronçon reliant Môle-Saint-Nicolas à Port-de-Paix (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement naturel (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur des fortifications du Môle-Saint-Nicolas (Coût prévu précédemments à la Priorité nº 1)						
		La réalisation du cadastre de la zone						
		La mise en place d'une société mixte de développement						
		Sous-total	**0,2**	**0,5**	**0,5**	**1,2**		**1,2**
	Le développement touristique de l'Île-de-la-Tortue	L'élaboration du concept d'aménagement et d'un plan d'affaires pour le développement des sites balnéaires	0,2	1,2	1,2	2,6		2,6
		La protection et le début de l'aménagement des plages						
		L'aménagement d'une liaison maritime moderne reliant Port-de-Paix à l'Île-de-la-Tortue (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement naturel (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		L'élaboration d'un plan d'urbanisme						
		La réalisation du cadastre de la zone						
		La mise en place d'une société mixte de développement						
		Sous-total	**0,2**	**1,2**	**1,2**	**2,6**		**2,6**

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement touristique de la côte Nord-Ouest de l'île	**Le développement touristique des trois anses de Chouchou Bay**	L'élaboration du concept d'aménagement et d'un plan d'affaires pour le développement des sites balnéaires	0,2	1,1	1,1	2,4		2,4
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur de Bassin Waka (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection et le début de l'aménagement des plages						
		La construction du tronçon reliant Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Le Borgne (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La réhabilitation du tronçon reliant Le Borgne à Limbé (Le tronçon entre Port Margot et Chouchou Bay est asphalté) (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement naturel de la zone Saint-Louis-du-Nord / Le Borgne / Port Margot (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La réalisation du cadastre de la zone						
		La mise en place d'une société mixte de développement						
		Sous-total	**0,2**	**1,1**	**1,1**	**2,4**		**2,4**

PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement urbain et touristique de Jacmel	**La réhabilitation / construction d'infrastructures et d'équipements publics**	La mise à niveau de l'aéroport (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)	5	5	5	15	5	20
		La finalisation de la construction d'un pont sur la rivière Gauche, situé sur la route reliant Jacmel à La-Vallée-de-Jacmel						
		La poursuite de la stabilisation des berges de la rivière des orangers et l'aménagement d'une promenade linéaire						
		La poursuite de la réhabilitation de rues et l'aménagement paysager de Jacmel						
		La poursuite de la consolidation du centre énergétique semi autonome de Jacmel						
		La réhabilitation de l'hôpital de Jacmel (Coût à prévoir dans le budget de la Priorité nº 1)						
		La finalisation de la réhabilitation de la place du panaméricanisme / Simon Bolivar						
		La réhabilitation du marché en fer						
		La réhabilitation du secteur du marché de L'Acrobate						
		La finalisation de la construction d'un amphithéâtre de 400 places et la construction d'un « *boardwalk* » de 0,65 km en bord de mer						
		L'aménagement de liens piétonniers et l'aménagement de belvédères						
		Sous-total	**5**	**5**	**5**	**15**		**20**

Le développement urbain et touristique de Jacmel













PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement urbain et touristique de Jacmel	**La constitution d'une offre touristique en partenariat public-privé**	La mise en place d'une Société anonyme mixte dénommée : Destination Jacmel S.A.M.	5	10	10	25	30	55
		La réalisation d'un registre cadastral de ce territoire						
		L'aménagement d'un lieu de rassemblement central, notamment pour des concerts, projections et spectacles						
		L'aménagement d'un « village » artistique, incluant un service d'accueil et d'informations touristiques, un centre polyvalent de santé, divers services de restauration, des commerces spécialisés dont d'artisanat et des services hôtellerie de type « boutique » aux étages des commerces						
		L'aménagement de commerces et d'autres services commerciaux						
		L'aménagement d'un centre de convention pour 800 personnes						
		L'aménagement d'espaces de stationnement et de débarcadères						
		L'aménagement d'un hôtel « signature » de 150 chambres sur le quai						
		La reconstruction de l'hôtel la Jacmélienne (38 chambres)						
		L'aménagement d'un espace vert ouvert sur la plage, incluant des restaurants-bar « signatures »						
		L'aménagement d'une marina						
		La création d'un atelier-école pour les métiers de l'art et du patrimoine						
		Sous-total	**5**	**10**	**10**	**25**		**55**
	La protection et la valorisation du milieu naturel et du paysage	L'aménagement du bassin versant de Jacmel (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)	1	1	0	2		2
		L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique la mise en œuvre d'une proposition de travaux correcteurs des bassins versants des rivières Pérédo et Cayes-Jacmel (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection et la mise en valeur du site de Bassin Bleu (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La protection et l'aménagement des plages de Raymond-les-Bains et de Ti-Mouillage						
		Sous-total	**1**	**1**	**0**	**2**		**2**

Le développement urbain et touristique de l'axe Aquin / Côtes-de-Fer















































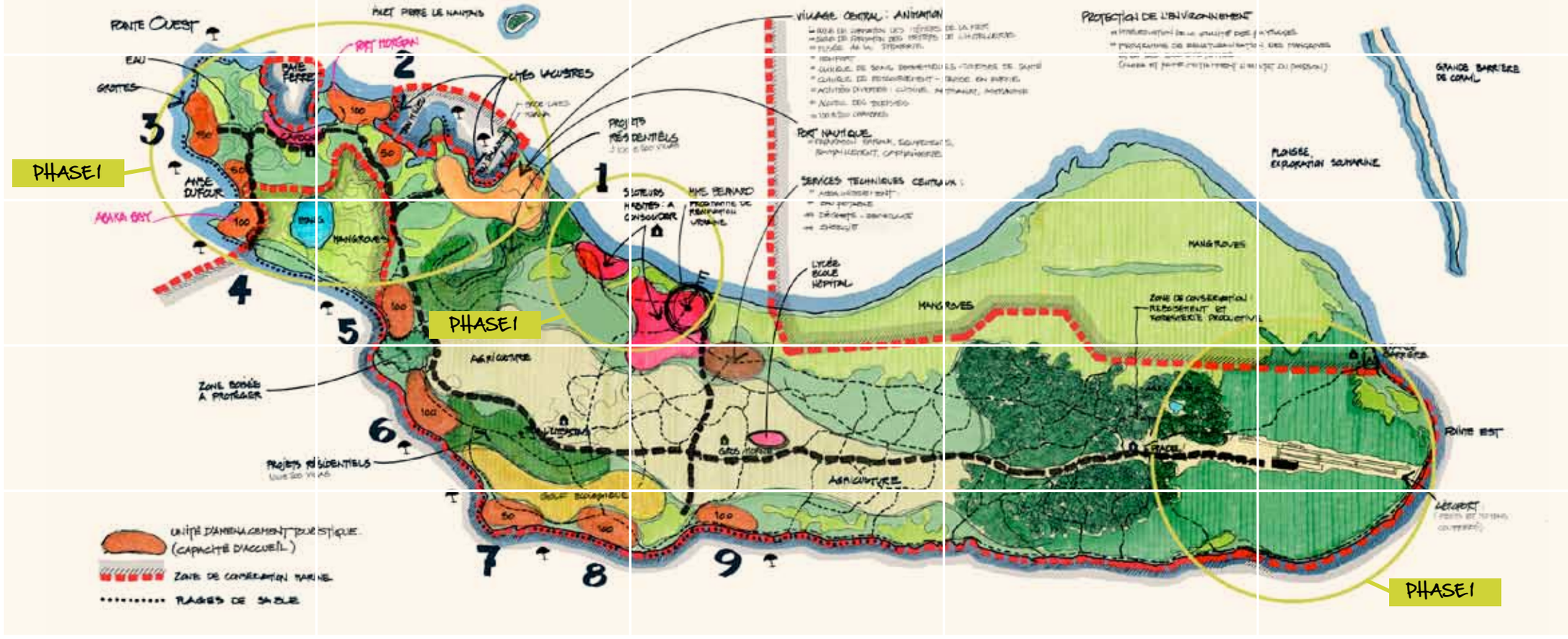




PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement urbain et touristique de l'axe Aquin / Côtes-de-Fer	**La préparation d'un plan directeur de développement touristique**	L'élaboration du concept d'aménagement et d'un plan d'affaires pour le développement des sites balnéaires	0,8	0,3	0	1,1		1,1
		L'élaboration du concept d'aménagement et d'un plan d'affaires pour le développement de la navigation de plaisance						
		L'étude de l'aménagement d'un site de croisières						
		La réalisation d'un registre cadastral de ce territoire						
		La mise en place d'une société mixte de développement						
		Sous-total	**0,8**	**0,3**	**0**	**1,1**		**1,1**
	La mise en place des grandes infrastructures de support	La construction des routes d'accès (Coût prévu prédemment à la Priorité nº 2)	0	5	5	10		10
		La préparation préliminaire des sites						
	La protection et la valorisation d'éléments du milieu naturel, du paysage et du patrimoine culturel	La protection et l'aménagement des plages de Cocoyer Anglade, de Grosse Cayes et de Côtes-de-Fer	0	2,5	2,5	5		5
		La protection et la mise en valeur du site historique de Fort-des-Anglais à Aquin (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 1)						
	La rénovation urbaine	La rénovation urbaine des villes de Vieux-Bourg-d'Aquin, Aquin et Côtes-de-Fer	2	9	9	20		20
		Sous-total	**2**	**16,5**	**16,5**	**35**		**35**
Le développement urbain et touristique de l'Île-à-Vache	**La réhabilitation / construction d'infrastructures et d'équipements publics**	L'aménagement d'un aéroport sur l'Île (cout prévu précédemment à la Priorité nº 2)	2,5	10	10	22,5	27,5	50
		L'aménagement d'un port / débarcadère (coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		La mise en place d'un réseau de voirie						
		La mise en place de gestion et de collecte des ordures						
		L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de rénovation urbaine						
		La mise en place d'un réseau de sureté et sécurité publique						
		Sous-total	**2,5**	**10**	**10**	**22,5**		**50**

Le développement urbain et touristique de l'Île-à-Vache



Le développement urbain et touristique de l'Île-à-Vache



PRIORITÉ Nº 3 / L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
Le développement urbain et touristique de l'Île-à-Vache	**La constitution d'une offre touristique en partenariat public-privé**	La mise en place d'une Société anonyme mixte dénommée : Destination Île-à-Vache S.A.M.	5	10	10	25	30	55
		La réalisation d'un registre cadastral de ce territoire						
		L'élaboration d'un cahier de charges sur les besoins alimentaires pour le développement touristique de l'Île						
		La mise en place d'un réseau production / distribution d'énergie électrique						
		La mise en place d'un réseau de communication						
		La mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable						
		La mise en place d'un réseau drainage et d'assainissement						
		La construction du village touristique d'animation						
		La construction d'un centre de services techniques centraux						
		La mise en place d'un centre polyvalent de santé						
		Sous-total	**5**	**10**	**10**	**25**		**55**
	La protection et la valorisation du milieu naturel et du paysage et de sites naturels	La protection, la réhabilitation et la mise en valeur des écosystèmes, du paysage et des sites naturels d'intérêt	1	3	3	7	3	10
		La protection, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement naturel de la zone de la grande baie des Cayes (Coût prévu précédemment à la Priorité nº 2)						
		L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement agricole, arboricole, horticole et piscicole ciblée						
		Sous-total	**1**	**3**	**3**	**7**		**10**
La mise en place d'un réseau d'écotourisme, d'ethnotourisme et de tourisme d'aventure	**La création de circuits touristiques**	La définition des circuits et l'élaboration de plan d'affaires	2	1	0	3		3
		La mise en place de sociétés mixtes de développement						
		La mise en place d'un fonds de garantie pour l'aménagement d'infrastructures d'accueil	0	4	6	10	15	25
		Sous-total	**2**	**5**	**6**	**13**		**28**
		Sous-total de la Priorité nº 3	**144,6**	**238,25**	**275,45**	**658,3**		**983,8**

PRIORITÉ Nº 4 / **L'ÉNERGIE**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Améliorer la fiabilité de la disponibilité énergétique
- Accroître les sources d'énergie renouvelable
- Minimiser les émissions polluantes
- Optimiser la qualité des services énergétiques offerts à la population et aux entreprises
- Maximiser l'utilisation des potentiels nationaux
- Créer des opportunités d'affaires et d'investissements privés
- Réduire la pression sur les ressources ligneuses


kWh

PRIORITÉ Nº 4 / L'ÉNERGIE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
L'accroissement de la couverture énergétique	**L'accroissement de la capacité de production de l'énergie électrique**	La construction de l'aménagement hydroélectrique Artibonite 4-C (30 MW), incluant les infrastructures de transport requises	0	5	5	10	200	210
		La réalisation des études pour la construction d'une centrale hydroélectrique sur la Grande-Anse (1,2 à 2,5 MW)	0	0,5	0,5	1		1
		La réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine	4	0	0	4		4
		La réalisation des études pour la construction de deux nouvelles centrales hydroélectriques en aval de Saut-Mathurine et sur la Ravine-du-Sud	0	0,5	0,5	1	0	1
		La réhabilitation de l'aménagement hydroélectrique de Péligre	15	15	10	40		40
		La réhabilitation de la centrale de Caracol / Grande-Rivière-du-Nord (0,8 MW), incluant les infrastructures de transport requises	1	0	0	1		1
		La réhabilitation de la centrale de Drouet, sur l'Artibonite près de Saint-Marc (2,5 MW), incluant les infrastructures de transport requises	2	5	0	7		7
		La réhabilitation des deux centrales de Délugé, sur l'Artibonite (1,2 MW), incluant les infrastructures de transport requises	1	0	0	1		1
		La réhabilitation de la centrale Gaillard, sur la rivière de même nom	1	0	0	1		1
		La construction d'une centrale hybride diesel-solaire, incluant une capacité photovoltaïque de 1 MW	0	0,5	3,5	4		4
		L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien du Nord-Ouest, incluant les infrastructures de transport requises	0,5	0,5	0	1		1
		L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien du bord de mer de Fort-Liberté, incluant les infrastructures de transport requises	0,5	0,5	0	1		1
		L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien de la zone du Lac Azueï, dans la Plaine-du-Sac, incluant les infrastructures de transport requises	0,5	0,5	0	1		1
		L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien de la pointe de Saint-Jean-du-Sud, incluant les infrastructures de transport requises	0,5	0,5	0	1		1
		L'étude de l'utilisation du potentiel de la biomasse, dont les résidus agricoles comme la bagasse, comme source d'énergie, notamment pour la production d'éthanol de cuisson	0,5	0,5	0	1		1
		L'étude de l'utilisation du potentiel des déchets comme source d'énergie électrique, incluant les infrastructures de transport requises	1	1	0	2		2
		Le renforcement de la diversification énergétique et du partenariat public-privé	0	0,5	0,5	1		1
		Sous-total	**27,5**	**30,5**	**20**	**78**		**278**

L'accroissement de la capacité de production et de transport de l'énergie électrique














PRIORITÉ Nº 4 / L'ÉNERGIE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
L'accroissement de la couverture énergétique	L'accroissement de la capacité de transport de l'énergie électrique	La mise en place d'une boucle d'une puissance de 230 KV, incluant la réhabilitation des stations et des sous-stations, reliant les départements Ouest, Centre, Nord-Est, Nord, Nord-Ouest et Artibonite notamment, les villes suivantes : Port-au-Prince, Mirebalais, Hinche, Pignon, Ouanaminthe, Fort-Liberté, Cap-Haïtien, Limbé, Port-de-Paix, Gros-Morne, Gonaïves, Saint-Marc et Port-au-Prince	2	2	20	24	96	120
		La mise en place d'une boucle d'une puissance de 230 KV, incluant la réhabilitation des stations et sous-stations, reliant les départements Ouest, Sud-Est, Sud, Grande-Anse et Nippes notamment, les villes de : Port-au-Prince, Malpasse, Belle-Anse, Jacmel, Vieux-Bourg-d'Aquin, Les Cayes, Jérémie, Miragoâne, Léogâne et Port-au-Prince	2	2	20	24	106	130
		La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Gonaïves / Limbé	0	0,5	0,5	1	18	19
		La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Cap-Haïtien / Pignon	0	0,5	0,5	1	18	19
		La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Saint-Marc / Mirebalais / Belladère	0	0,5	0,5	1	26	27
		La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Hinche / Thomassique / Boc Banique	0	0,25	0,25	0,5	11,5	12
		La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Miragoâne / Fonds-des-Nègres / Vieux-Bourg-d'Aquin	0	0,25	0,25	0,5	11,5	12
		La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Jérémie / Anse-d'Haineault / Port-Salut / Les Cayes	0	1	1	2	52	54
		La réhabilitation / reconstruction du circuit de transport du Port-au-Prince métropolitain d'une puissance de 69 kv ou 115 kv	4	6	8	18	52	70
		Sous-total	**8**	**13**	**51**	**72**		**463**
	L'amélioration de la commercialisation de l'énergie électrique	L'implantation de nouveaux compteurs d'électricité, dont ceux à distance	8	8	8	24		24
		La mise en place d'un système de recherche intelligente (*Data Mining*) pour l'acquittement de la dette des clients						
		Le renforcement des équipes anti-fraude						
		Le développement de mesures incitatives pour l'utilisation d'équipements moins énergivores						
		Sous-total	**8**	**8**	**8**	**24**		**24**
		Sous-total de la Priorité nº 4	**43,5**	**51,5**	**79**	**174**		**765**

PRIORITÉ Nº 5 / L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Poursuivre la réforme de l'État
- Améliorer la qualité des services publics rendus à la population
- Renforcer les institutions démocratiques
- Moderniser l'administration et la fonction publique
- Assurer la présence de l'administration publique sur tout le territoire
- Renforcer la justice et la sécurité publique
- Renforcer les collectivités territoriales et la société civile
- Aménager et développer les territoires locaux
- Territorialiser des budgets d'investissement




SENATE






TRIBUNAL
DE PAIX
6ème BOUCAN





















PRIORITÉ Nº 5 / **L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE**								
COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La gouvernance nationale	**Le renforcement des institutions démocratiques**	La réalisation des études pour la construction des sièges centraux pour les Institutions Indépendantes (CEP, OPC, ONI, État civil)	2	2	0	4		4
		Le renforcement de l'identification des personnes et des biens	2	4	4	10		10
		Sous-total	**4**	**6**	**4**	**14**		**14**
	La réingénierie de l'administration publique et la réforme de la fonction publique	L'inventaire et la géolocalisation des infrastructures et équipements publics, ainsi que les données de gestion requises, et leur intégration dans une base de données à référence spatiale	2	3	3	8	10	18
		Le renforcement de la protection civile incluant la gestion des risques et désastres	3	3	3	9		9
		La mise en place d'une politique d'entretien des équipements et et des infrastructures publiques	0,5	1	1	2,5		2,5
		La mise en place d'une politique de simplification et d'accès aux services publics	0,5	1	1	2,5		2,5
		La mise en place d'une politique d'appui et de renforcement aux écoles nationales de formation (ENAPP, ENAF, CTPEA et ENST)	1	1	2	4		4
		Le renforcement des outils de gestion des personnels de la fonction publique	2	2	2	6		6
		Sous-total	**9**	**11**	**12**	**32**		**42**
	Le renforcement de la justice et de la sécurité publique	La réhabilitation / construction de tribunaux	2,5	2,5	2,5	7,5		7,5
		La réhabilitation / construction de commissariats et sous-commissariats de police	2,5	5	5	12,5		12,5
		La réhabilitation / construction de prisons et maisons d'arrêt	1	2	3	6		6
		La réhabilitation / construction de centres de rééducation pour mineurs	0,5	0,5	0,5	1,5		1,5
		La réhabilitation / construction de postes frontaliers	4	2	2	8		8
		La réhabilitation / construction de bases navales	0,5	1,5	3	5		5
		Sous-total	**11**	**13,5**	**16**	**40,5**		**40,5**

PRIORITÉ Nº 5 / L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE

COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La gouvernance et le développement local	**La construction graduelle d'un centre administratif par Arrondissement pour les services déconcentrés de l'État**	La mise en place graduelle des centres administratifs à construire pour compléter le réseau de 41 centres, soit un par Arrondissement	6	7	7	20		20
		Existence de modèles types						
		Quatre (4) centres administratifs déjà construits (Cap-Haïtien, Hinche, Jérémie et Les Cayes)						
		Cinq (5) centres administratifs dont la construction est à finaliser (Port-de-Paix, Fort-Liberté, Gonaïves, Miragoane et Jacmel)						
		Sous-total	**6**	**7**	**7**	**20**		**20**
	La gestion et l'équipement des centres administratifs	Achat de mobilier et équipements de bureau, de réseaux et équipements informatiques, de réseaux et équipements de télécommunication et de matériel roulant	4	4	4	12		12
		Existence de pro-formas types pour l'achat des mobiliers, équipements et matériel requis						
		Mode de gestion et d'entretien des centres existants et futurs en discussion						
		Sous-total	**4**	**4**	**4**	**12**	**0**	**12**
	La mise en place des services déconcentrés à l'échelon des Arrondissements	La mise en place de 32 services déconcentrés d'Arrondissement du MPCE et du MTPTC	0	0	0	0		0
		Le renforcement et l'intégration par Arrondissement des services déconcentrés du MARNDR, MSPP, MENFP, MEF et MICT, déjà présent à l'échelon local						
		Disponibilité d'une proposition d'attributions et de plan de dotation en personnel type pour un service d'Arrondissement du MPCE						
		(À inclure au budget d'opération)						
		Sous-total	**0**	**0**	**0**	**0**		**0**

La gouvernance et le développement local











4.5.1 Construire et équiper des centres administratifs

Construction des bureaux communaux - Projet à mettre en oeuvre

Réhabilitation/construction des centres administratifs, incluant les équipement, des Collectivités Territoriales - Projet à mettre en oeuvre

Réhabilitation/construction des centres administratifs, incluant les équipement, des Collectivités Territoriales - Projet à mettre en oeuvre

La mise en place de centres polyvalents, interinstitutionnels, dans les Sections Communales - Projet à mettre en oeuvre

4.5.2 Accroître le nombre de personnel

La mise en place ou le renforcement des services administratifs des Collectivités Territoriales - Projet à mettre en oeuvre

Formulation et mise en oeuvre d'un projet de formation et recrutement de cadres et de dotation en bureaux et équipements techniques - Projet à mettre en oeuvre

La mise en œuvre d'un projet de formation, de recrutement de cadres et de dotation en bureaux et équipements techniques pour les Collectivités Territoriales des pôles régionaux et locaux de développement - Projet à mettre en oeuvre

4.5.3 Gérer le développement et l'aménagement local du territoire

Mise en place et l'appui au fonctionnement du Comité Local de Développement et d'Aménagement du Territoire - Projet à mettre en oeuvre

4.5.4 Accroître les ressources financières locales

Révision des champs fiscaux à disposition des Collectivités Territoriales - Projet à mettre en oeuvre

Renforcement des Collectivités Territoriales dans la perception de leurs champs fiscaux - Projet à mettre en oeuvre

4.5.5 Accroître le renforcement institutionnel des collectivités territoriales

Renforcement institutionnel des Collectivités Territoriales - Projet à mettre en oeuvre

Définition d'un cadre stratégique d'appui regroupé pour les administrations décentralisées - Projet à mettre en oeuvre





PRIORITÉ Nº 5 / L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE								
COMPOSANTES PRINCIPALES	COMPOSANTES SECONDAIRES	ACTIVITÉS	COÛTS (M$)					
			2014	2015	2016	TOTAUX	SUBS.	FINAUX
La gouvernance et le développement local	La mise en place de Comités locaux de développement et d'aménagement du territoire à l'échelon des Arrondissements	**Composition** : Vice-Délégué, Maire de chaque Commune et Coordonnateur de chaque Section-communale de l'Arrondissement ainsi qu'un représentant de chaque ministère territorialement déconcentré de l'Arrondissement	0	0	0	0		0
		Soutien technique : assuré par les services territorialement déconcentrés à l'échelon de l'Arrondissement						
		Mandat : élaboration et suivi de mise en œuvre d'une stratégie puis d'un schéma local de développement et d'aménagement du territoire						
		Disponibilité d'une proposition de règlements généraux pour la mise en place de Commissions Locales de Développement et d'Aménagement du Territoire						
		Disponibilité de modèles de Contrat Local de Développement et d'Aménagement du Territoire pour la conclusion d'ententes annuelles de financement entre le gouvernement et les autorités locales						
		(À inclure au budget d'opération)						
		Sous-total	**0**	**0**	**0**	**0**		**0**
	L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement et d'aménagement local	L'élaboration d'un schéma local de développement et d'aménagement du territoire par Arrondissement (Élaboration en cours de cinq (5) schémas locaux d'aménagement du territoire couvrant le territoire des sept (7) Arrondissements de : Acul-du-Nord, Cap-Haïtien, Arcahaie, Croix-des-Bouquets, Port-au-Prince, Léogâne et Jacmel)	1	3	3	7	27	34
		L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie annuelle d'investissement par Arrondissement	2	2	62,5	66,5	187,5	254
		Sous-total	**3**	**5**	**65,5**	**73,5**		**288**
La société civile	**Le renforcement de la société civile**	La structuration des partenaires de la société civile	3	3	3	9		9
		Le financement d'activités de développement						
		Sous-total	**3**	**3**	**3**	**9**		**9**
		Sous-total de la Priorité nº 5	**40**	**49,5**	**111,5**	**201**		**425,5**

LE SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PLANIFICATION, LA GESTION ET LE SUIVI DU DÉVELOPPEMENT / LA BDGC ET SA CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE



LE SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PLANIFICATION, LA GESTION ET LE SUIVI DU DÉVELOPPEMENT / LA BDGC ET SA CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE

La mise en œuvre du PSDH et des priorités du gouvernement d'intervention à travers des cadres triennaux successifs lance le gouvernement d'Haïti sur une modernisation de ses fonctions de planification et de programmation des projets de développement. Une révision des divers processus actuels de collecte, de saisie, de transmission et d'accès à une information de gestion utile et fiable est requise.

Le MPCE a déjà initié un processus de formation-action visant l'appropriation du PSDH et du nouveau cadre de gestion du développement par les différents secteurs de l'État. Il a également entamé la création d'un système unique d'information de gestion qui lui permettra d'appuyer les processus de planification, de programmation et de gestion de l'investissement public, de faire le suivi de l'avancement des projets ainsi que d'informer les partenaires du développement et la population en général sur l'évolution des projets et des indicateurs de développement établis. L'intégration de ce système au processus de gestion de l'État se fera de manière graduelle et par étape, tout comme le processus de formation qui lui est associé.

Ce système prévoit l'intégration et l'harmonisation de plusieurs composantes, soit :

- une base de données de gestion sur les programmes et projets d'investissement : la BDGC;
- une base de données sur l'aide externe (MGAE) et des bases de données spatiales, thématiques et sectorielles; et
- une cartographie dynamique des projets d'investissement.

Une première étape du développement de ce système a été atteinte à travers la mise en place de la BDGC et de sa cartographie dynamique. Cette base de données basée sur le web est structurée de manière à pouvoir contenir l'ensemble des informations sur les projets d'investissement en cours et à mettre en œuvre, qu'ils soient de nature publique, privée ou mixte, d'initiative nationale ou externe. Elle permet d'intégrer le contenu d'autres bases de données (MGAE, etc.) et des documents associés à chacun des projets (rapports, photos, vidéo, ou autres).

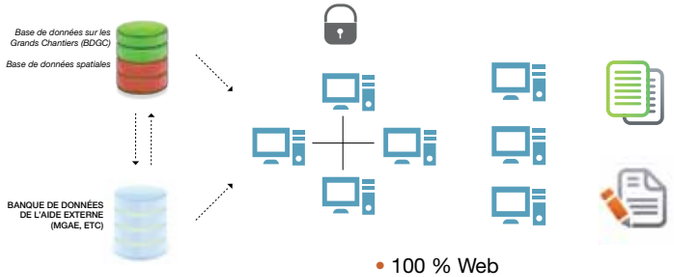
Les données intégrées à la BDGC couvrent les informations financières, calendaires, géographiques et administratives sur chacun des projets. Elles peuvent être regroupée et analysée sous plusieurs dimensions, que ce soit, par exemple, par type de financement, par bailleur, par unité géographique, par étape d'avancement ou par un recoupement de celles-ci. Elles sont structurées en fonction des différents chantiers, programmes et sous-programmes d'investissement, elles sont associées aux différentes étapes du cycle d'évolution d'un projet et leur structuration prévoit également l'intégration de différents systèmes de classification tels que celui de l'OCDE ou des OMD.

Les contenus de la base de données sont stratégiques pour l'ensemble des intervenants car ils permettront de coordonner des actions plus cohérentes aux différents échelons territoriaux, d'optimiser les impacts positifs de celles-ci sur le développement économique, social et culturel du pays, en plus de contribuer au suivi des différents indicateurs de développement et à l'alignement de l'aide externe sur les orientations nationales, en accord avec les principes et objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Le développement et la gestion de ce système est piloté par le MPCE et, plus spécifiquement, par la Direction de l'investissement public (DIP). Les composantes cartographiques du système mettront à contribution les capacités techniques et les données territoriales du Centre national de l'information géo-spatiale (CNIGS). La mise à jour des informations devra impliquer l'ensemble des secteurs de l'État et les intervenants et partenaires du développement. Il incombera au MPCE et aux différents ministères de coordonner les partenariats nécessaires auprès des différents partenaires du développement, qu'ils soient privés ou publics, haïtiens ou étrangers. Cette implication pourra se faire de façon ciblée et par étape.

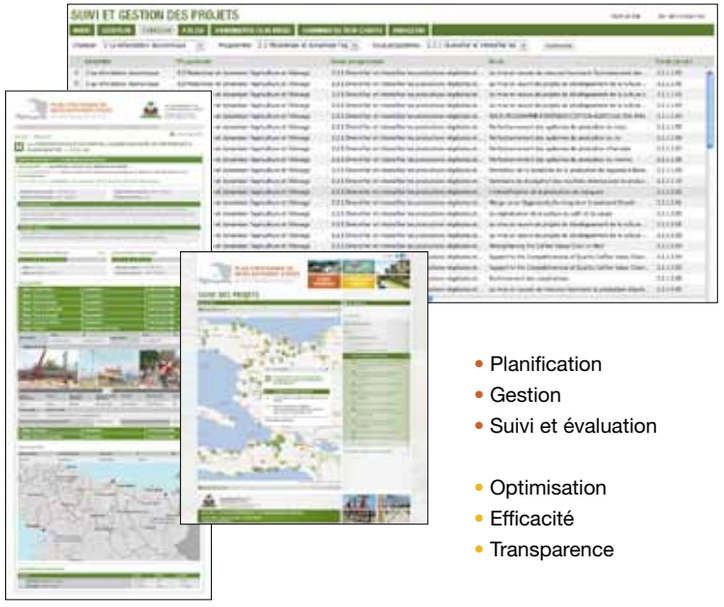
Schéma du système d'information

LA TECHNOLOGIE WEB



- 100 % Web
- Sécuritaire
- Plusieurs niveaux d'accès
- Rapide et fiable

LA MATRICE DES PROJETS

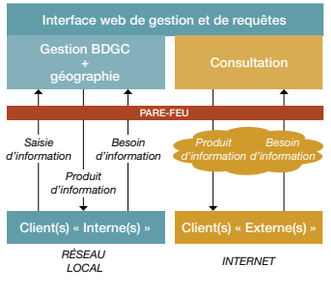


- Planification
- Gestion
- Suivi et évaluation

- Optimisation
- Efficacité
- Transparence

Un système intégré d'information, de planification et de gestion du développement

LA PLATEFORME DE COMMUNICATION

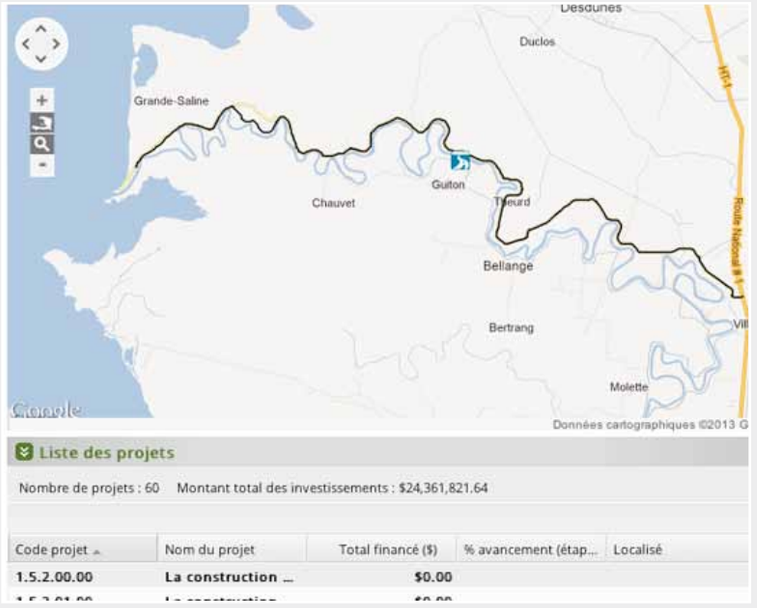




Quelques exemples d'interfaces, de fonctionnalités et de produits d'information qui seront disponibles à travers la BDGC et sa cartographie dynamique







Le MPCE a fait le choix d'utiliser son nouveau site web officiel, actuellement en construction, comme point d'entrée principal vers la BDGC et sa cartographie dynamique. Le grand public pourra accéder librement à des interfaces de consultation et d'information sur les projets et le développement du pays. Les usagers de l'administration publique auront accès à des interfaces, modules de gestion et tableaux de bord à accès contrôlé par mot de passe, en fonction de leur statut et des droits de consultation et/ou d'édition qui leur auront été attribués.

Les fonctionnalités (cartographie dynamique, outils de requête et d'interrogation des données, d'accès aux documents et photos de projet, etc.) disponibles pour le grand-public permettront d'informer les Haïtiens résidents, la diaspora et l'ensemble de nos partenaires du développement, sur les actions qui sont entreprises pour le développement du pays, ce qui rendra plus transparente la gestion de l'investissement national et externe et favorisera l'imputabilité des différents acteurs.

Les modules et fonctionnalités de consultation et de gestion conçus pour les administrateurs leur permettront, entre autres et selon leur niveau d'accès, de mettre à jour les informations sur les projets, de géoréférencer les projets, d'ajouter des contenus d'information et de programmer leurs tâches et activités. Ceci contribuera à améliorer l'efficience des administrateurs publics et à renforcer la capacité opérationnelle de l'État.

Les modules et fonctionnalités de consultation et de gestion conçus à l'intention des décideurs du gouvernement leur permettront d'interroger la base de données avec des requête simples ou multicritères, de générer des rapports, d'avoir une image spatiale constante et actualisée de l'état des lieux, une meilleure vision et un meilleur contrôle sur l'avancement des projets, des échéanciers et des décaissements, en plus de pouvoir faire un suivi régulier de l'atteinte des objectifs de développement poursuivis. Voir le schéma ci-contre.

Quelques exemples d'interfaces, de fonctionnalités et de produits d'information qui seront disponibles à travers la BDGC et sa cartographie dynamique

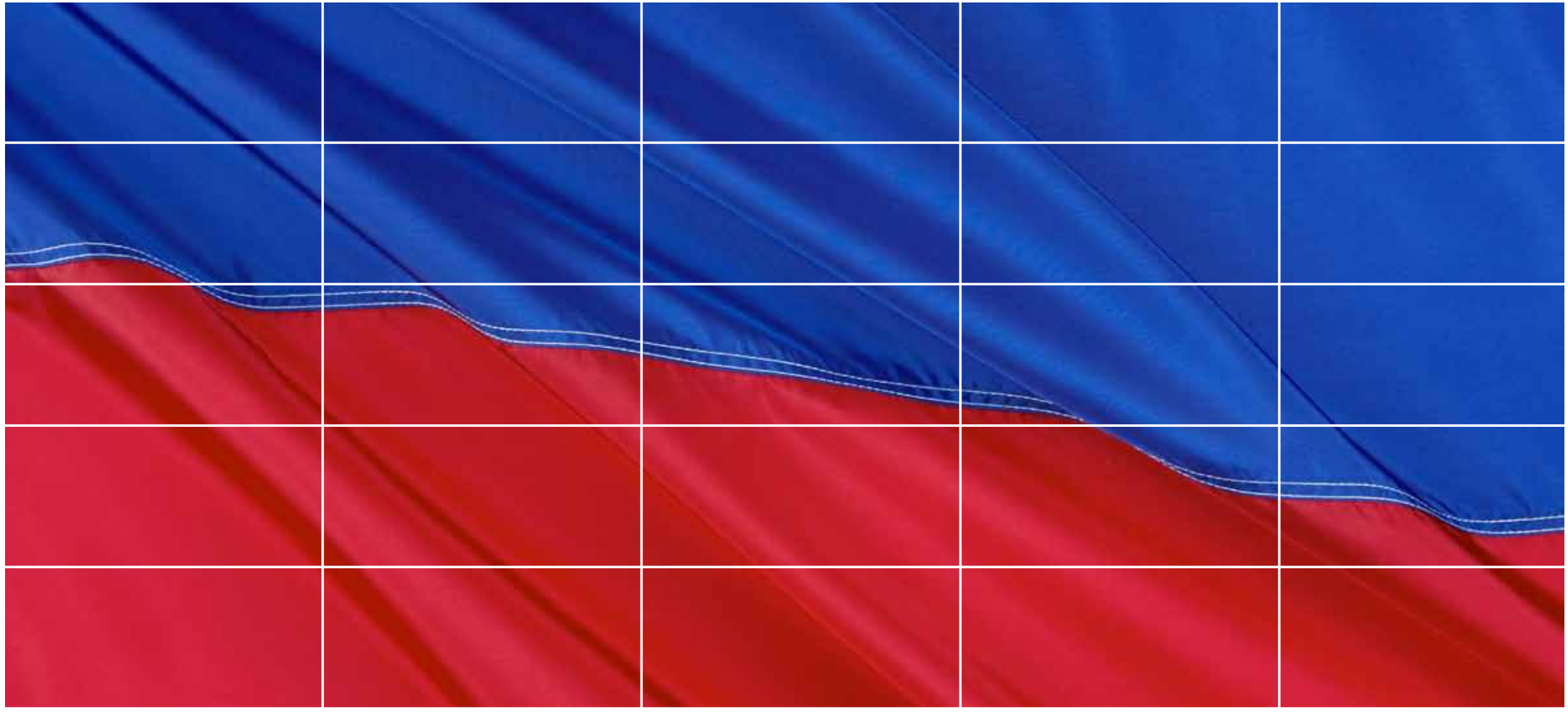




Dans son ensemble, le nouveau système dont le cœur correspond à la BDGC et sa cartographie dynamique, répond à l'objectif global de contribuer à l'opérationnalisation du nouveau cadre de gestion, de planification et de programmation du développement, et au suivi des investissements.

De manière plus spécifique, ce système permettra de :

- renforcer les capacités de coordination, d'évaluation et de suivi des projets dans l'ensemble du processus de planification, de programmation et de gestion des Programmes annuels d´Investissement Public ainsi que des Programmes triennaux d'investissement établis sur la base des politiques et priorités d'intervention nationales et sectorielles;
- renforcer les capacités des Unités d'Études et de Programmation (UEP) et faciliter leur travail;
- faciliter le suivi global et particulier des projets d'investissement, permettant à tous les intervenants d'avoir une vision actualisée et complète de la mise en œuvre des projets;
- fournir aux intervenants nationaux et aux acteurs du développement en général, incluant le secteur privé et la société civile en général, des données et informations de base qui leurs permettront de mieux débattre des besoins et interventions à mettre en œuvre afin de développer le pays et les communautés, et ainsi mieux desservir la population;
- accroître la pertinence, l'efficacité et l'efficience des investissements publics et de l'aide au développement;
- contribuer à la répartition optimale de l'investissement public, et
- favoriser et faciliter la transparence et la reddition de comptes.



GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE